

Idesbald Goddeeris

La Grande Emigration polonaise en Belgique (1831-1870)

Elites et masses en exil à l'époque romantique



PETER LANG
EDITION

La Grande Emigration polonaise en Belgique (1831-1870)

Idesbald Goddeeris

**La Grande Emigration
polonaise en Belgique
(1831-1870)**

Elites et masses en exil à l'époque romantique

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliographie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

Ce livre est publié avec le soutien
de la Fondation Universitaire de Belgique.



www.universitarestichting.be

Illustration de couverture: Les Polonais en Belgique.
Lithographie de Jean-Baptiste Madou (1834; voir p. 218).
© BRB, Cabinet des estampes

ISBN 978-3-631-63391-5 (Print)
E-ISBN 978-3-653-03625-1 (E-Book)
DOI 10.3726/978-3-653-03625-1

© Peter Lang GmbH
Internationaler Verlag der Wissenschaften
Frankfurt am Main 2013
Tous droits réservés.

Peter Lang Edition est une marque d'éditeur de Peter Lang GmbH.

Peter Lang – Frankfurt am Main · Bern · Bruxelles · New York ·
Oxford · Warszawa · Wien

L'ouvrage dans son intégralité est placé sous la protection de la loi sur les droits d'auteurs. Toute exploitation en dehors des étroites limites de la loi sur les droits d'auteurs, sans accord de la maison d'édition, est interdite et passible de peines.

Ceci vaut en particulier pour des reproductions, traductions, microfilms, l'enregistrement et le traitement dans des systèmes électroniques.

www.peterlang.de

*A mes parents, qui ont suivi cette odysée depuis le début :
un « exil » en Sibérie durant l'hiver de 1992-1993.*

Table des matières

Remerciements.....	11
Introduction	13
Les exilés et l’histoire de la migration.....	17
L’efficacité de la politique d’exil.....	23
L’hospitalité belge.....	32
Historiographie.....	37
Sources.....	42
Méthodologie : la prosopographie.....	45
Première Partie	
L’immigration et l’établissement des exilés	49
1. Les mouvements de migration.....	51
Les pays d’accueil.....	51
La Belgique comme pays d’accueil.....	58
Les mouvements entre Belgique, France et Angleterre.....	66
2. Les motifs de l’immigration en Belgique.....	75
La Belgique libre et hospitalière ?.....	77
Autres facteurs attractifs de la Belgique.....	87
3. L’établissement des exilés d’après 1831.....	99
Mobilité et <i>ethnic clustering</i>	101
Métiers et standard de vie.....	114
Mariages, enfants et naturalisations.....	136
4. Les réfugiés d’après l’insurrection de Janvier de 1863-1864.....	157
Quantités et hétérogénéité.....	159
L’attractivité et la politique belge.....	173
La stratification professionnelle.....	181
La mobilité et l’établissement.....	196

Deuxième Partie

La politique en exil	205
1. Le mythe de la « polonophilie »	209
D'une « polonophilie » générale et patriotique à une « polonophilie » radicale	210
Les radicaux belges après 1834	221
Les connexions polonaises de Félix de Mérode	233
La « polonophilie » bigarrée des années 1863-1864	240
2. L'instrumentalisation de la diplomatie d'exil	253
La légitimité externe de l'Hôtel Lambert.....	256
La Belgique dans la diplomatie polonaise, la Pologne dans la diplomatie belge.....	260
La participation aux activités de l'Hôtel Lambert	276
3. Les limites de l'action radicale démocrate.....	285
L'échec de la conspiration externe	286
Le piège de l'orientation interne	295
L'improvisation pendant et après les insurrections de 1846 et 1848.....	308
Nouveaux projets d'unification après 1864	318
4. Les possibilités des publications.....	329
L'efficacité de la publication en exil	329
Bruxelles : un paradis pour les imprimeurs ?.....	343
Conclusion et épilogue	357
La présence polonaise en Belgique au XIXe siècle	357
L'importance de la formation	367
Annexes	377
Prosopographie	377
Liste des ouvrages polonais publiés en Belgique entre 1830 et 1870.....	479
Bibliographie.....	493
Abréviations.....	529
Liste des figures	533
Liste des illustrations	533
Index	537

Rodakom naszym mieszkającym w kraju dziwno byłoby widzieć gdzieś w zakątku Europy kilku braci, przywykłych niegdyś do życia wiejskiego, do domatorstwa, rozprawiających teraz o czterech częściach świata, które myślami, a często i nogami przebiegli.

W jednym z miasteczek francuskich taką słyszeliśmy rozmowę:

- A kolega skąd przybywa? – zapytał Maciek obywatela Żmudzina.*
- Z Ameryki – odpowiedział telszewianin. – Zajrzałem tam; ale obywatele Amerykanie handlują tylko, o wojnie za wolność ludów nie myślą, więc wróciłem do Europy; może dostanę kilka talarów, parę pistoletów, pójdę do kraju bić się z Moskałem. A kolega gdzie rusza?*
- Byłem u Don Pedra – odpowiedział drugi. – ale sprawa jego nie warta funta prochu; tłuką się, kto: czy Pedro, czy Michał ma panować; co nas to obchodzi?*
- Ja – rzekł trzeci – wracam z Brukseli. Myślałem, że Leopold szczerze wojnę zacznie, i chciałem z pułkownikiem N... ułożyć się o pomoc dla Belgów; ale widzę, że Leopold jest rurą, na której Filip trąbi, więc coś stamtąd mądrego posłyszec?*
- Może by – odezwał się czwarty – trzeba było z Mehmedem porozumieć się, a w każdym przypadku najlepiej tym udało się, którzy już się z Moskałem biją i na ziemi ojczyznej zwycięstwo albo śmierć znajdują.*

Adam Mickiewicz

*“Niezgody emigracji naszej. Kilka słów o jej ruchach,”
dans : Pielgrzym Polski, 9 (Paryż, 31.5.1833).*

Pour nos compatriotes habitant dans la patrie, il serait bizarre d'entendre, depuis un pays éloigné, des frères jusqu'ici habitués au quotidien d'un village, parler des multiples contrées qu'ils ont foulées en pensée, et souvent aussi concrètement.

Dans une petite ville française, nous entendîmes une discussion ressemblant à celle-ci :

- *Et d'où viens-tu donc, camarade ? demanda Maciek à un citoyen venant de Samogitie.*
- *D'Amérique, répondit l'homme de Telszew. J'ai tout vu là-bas, mais les citoyens américains ne s'occupent que de commerce, ils ne pensent pas à une guerre pour la liberté des peuples, voilà pourquoi je suis rentré en Europe ; peut-être recevrai-je quelque écus et quelques pistoles et pourrai-je repartir dans la patrie me battre contre la Moscovie. Et où te rends-tu, toi, camarade ?*
- *J'ai été chez dom Pedro [au Portugal], mais son affaire ne vaut pas une livre de poudre ; ils s'y tabassent sans cesse, et pourquoi ? Pour savoir qui de Pedro ou de Miguel gouvernera ? En quoi est-ce que cela nous regarde ?*
- *Moi, dit un troisième interlocuteur, je reviens de Bruxelles. Je croyais que Léopold s'apprêtait à partir en guerre, et je voulais négocier avec le colonel N... au sujet de l'aide aux Belges ; mais je vois que Léopold n'est autre que le héraut de [Louis-]Philippe. Or, quelle sagesse peut donc sortir de cela ?*
- *Peut-être, dit un quatrième, aurions-nous dû nous mettre d'accord avec Mohammed [Ali, le pacha égyptien en révolte contre l'occupant ottoman], mais, quoi qu'il en soit, ça marchera toujours mieux avec ceux qui se battent déjà contre le Moscovite et qui, sur le sol de la patrie, trouveront la victoire ou la mort.*

Adam Mickiewicz

“Niezgody emigracji naszej. Kilka słów o jej ruchach,”
dans : *Pielgrzym Polski*, 9 (Paryż, 31.5.1833).

Remerciements

Le présent ouvrage est l'aboutissement de nombreuses années de recherche. Mon intérêt pour les exilés polonais est né pendant un séjour à Irkoutsk (septembre 1992-janvier 1993), durant lequel j'ai choisi le sujet de mon premier mémoire de licence, et qui traiterait des exilés polonais en Sibérie. C'est par ce biais que j'en suis arrivé au thème des exilés polonais en Belgique, qui m'a inspiré un second mémoire de licence. Ce second travail constitue à son tour le point de départ d'une thèse de doctorat, rédigée pour la troisième fois sous la supervision du Prof. Dr. Louis Vos. Le présent ouvrage est une adaptation traduite et retravaillée des deux premiers chapitres de ce troisième travail. Mon choix s'est porté sur le français parce qu'il constitue la langue des sources du XIX^e siècle, de même que la *lingua franca* des dix-neuviémistes.

Bien évidemment, je n'ai pas réalisé seul le présent ouvrage. A Cracovie, le professeur Halina Florkowska m'a familiarisé avec les instruments de la recherche historique polonaise et je peux compter depuis quinze ans sur l'hospitalité de Dariusz et Marzena Niedźwiedzki. Au cours du long processus de la traduction de mon texte original, rédigé à l'origine en néerlandais, j'ai bénéficié de l'aide précieuse de ma mère, Alexandra Comer (qui a réalisé la première version de la traduction), de Nadine Palmaerts (c'est la raison pour laquelle j'aimerais aussi remercier le département culturel de l'ambassade polonaise à Bruxelles, qui m'a soutenu financièrement), de Margaux Hoebeke, de Pierre Lierneux et d'Anne-Laure Vignaux. Timotheus Vermote a traduit les notes de bas de page et m'a aidé, avec Stijn Knuts, Dominique De Brabanter et Patrycja Niedźwiedzka, dans les aspects techniques du travail de rédaction. L'aide de toutes ces personnes m'a été indispensable. Sans elles, le présent ouvrage n'aurait pas vu le jour.



Ill. 1. La Belgique après 1839



Ill. 2. La Pologne après 1815

Introduction

Le 29 novembre 1830, une révolte nationale éclate à Varsovie. Des cadets, rapidement suivis par des officiers et des intellectuels, se soulèvent afin de restaurer l'indépendance polonaise. Au cours des siècles précédents, la Pologne, qui formait depuis 1386 une union avec la Lituanie, a soumis l'Ordre teutonique en Prusse, concurrencé les Habsbourg pour l'hégémonie en Europe centrale et représenté pour la Russie d'avant Pierre le Grand une adversaire sérieuse. Mais cette Pologne a perdu son indépendance durant la deuxième partie du XVIII^e siècle. Elle est trop faible pour ses trois voisins : l'Autriche de Marie-Thérèse, la Prusse de Frédéric le Grand et la Russie de Catherine la Grande, qui se sont mis d'accord en 1772 pour occuper chacun une partie du pays. Au moment où la Pologne s'ouvrait aux idéologies modernes du siècle des Lumières et de la Révolution française, ses voisins l'ont absorbée suite à deux nouveaux partages, en 1793 et en 1795¹.



Ill. 3. L'armée polonaise en 1830

1 Quelques travaux généraux au sujet de l'histoire polonaise : Davies, *Histoire* ; Beauvois, *La Pologne* ; Beauvois, *Histoire* ; Lukowski & Zawadzki, *Histoire* ; Wandycz, *The lands*.

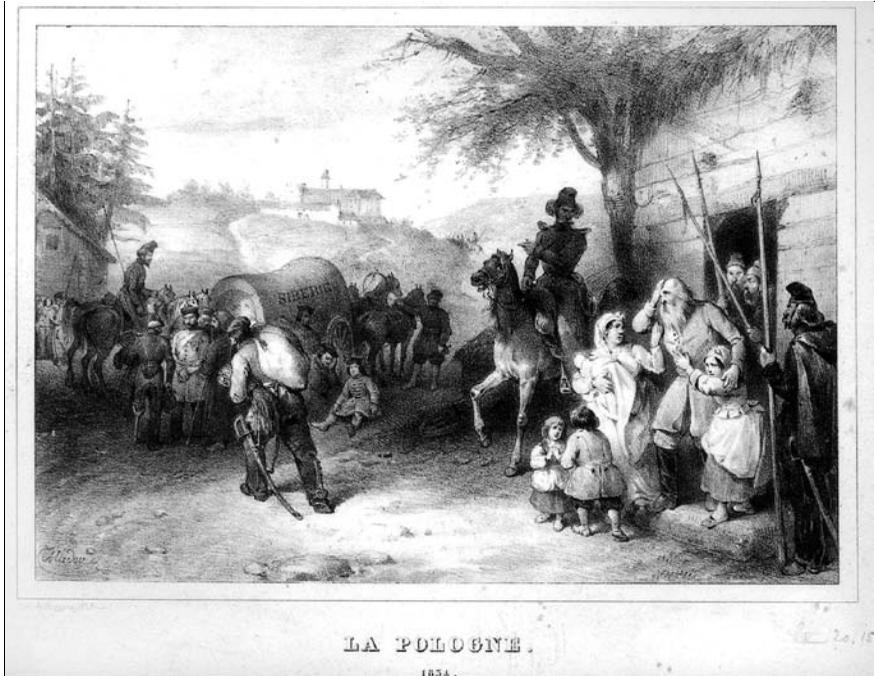
Avec l'aide de Napoléon, les Polonais ont ensuite pu mettre sur pied un nouvel Etat, le grand-duché de Varsovie, mais cette indépendance a à nouveau été annulée au Congrès de Vienne de 1814-1815. Jusqu'en 1918, la Pologne n'existera donc plus en tant qu'Etat indépendant, même s'il avait été décidé, à Vienne, d'accorder un statut spécial à une partie du territoire et de lui octroyer une constitution particulière et une armée propre. Mais ce Royaume de Pologne ou Royaume du Congrès avait un lien personnel avec le tsar qui, dès l'année suivante, faisait déjà fi de cette constitution.

Il n'est donc pas surprenant qu'en 1830, les Polonais se soulèvent contre l'autorité du tsar. Leur insurrection de Novembre est également inspirée par deux autres révoltes survenues en Europe au début de cette année. En juillet, Les Trois Glorieuses ont renversé à Paris les Bourbons, réinstallés en 1815. En août, les Belges ont descendus dans la rue pour protester contre le roi hollandais Guillaume I^{er} qui les gouvernait depuis 1815. En septembre, ils ont même réussi à repousser l'armée hollandaise au nord.

Le libéralisme est sorti vainqueur à Paris et à Bruxelles, et les Polonais de leur côté, sont convaincus que leur insurrection de Novembre a joué un grand rôle en empêchant une intervention russe en France et en Belgique. Les historiens polonais continuent aujourd'hui défendre cette version des faits, même si leur collègue louvaniste, Reginald De Schrijver, émet de grandes réserves à ce sujet. En effet, la Russie pourrait avoir souhaité une intervention militaire, mais, dès septembre 1830, Berlin et Vienne refusaient déjà d'aider Saint-Petersbourg dans une guerre éventuelle et le négociateur russe à Londres avait reconnu l'indépendance belge avant même d'avoir été mis au courant de la révolte polonaise. En outre, la victoire de la Russie sur les sols français et belge n'était pas garantie ².

Quoi qu'il en soit, les Polonais vont être moins chanceux que les Français et les Belges. Après un peu plus de neuf mois de combat, Varsovie tombe, le 8 septembre 1831. Les troupes polonaises, défaites, franchissent en masse les frontières de la Prusse et de l'Autriche. Beaucoup de soldats reviendront après quelques mois, mais environ sept mille officiers, politiciens et intellectuels continueront leur voyage vers l'ouest. Rester dans l'Empire des tsars les exposait à une peine sévère (emprisonnement, expatriation ou même exécution) et ils espéraient du reste pouvoir continuer leur combat depuis l'Europe occidentale. La plupart se dirigent vers la France, mais une partie émigre assez rapidement vers d'autres pays.

2 Comparez les deux publications de R. De Schryver avec celles de Jerzy Łukaszewski et Władysław Zajewski ("Europa", "L'Europe", "L'influence", "Polska" et "Tradycja"). Voir également : Betley, *Belgium and Poland* ; Brose, "L'influence" et Perelman-Liwer, "La cause".



Ill. 4. La Pologne en 1834

Cette migration sera appelée *Wielka Emigracja* ou « Grande Emigration » par les historiens polonais de l'entre-deux-guerres, comme Adam Lewak et Marcei Handelsman. Elle n'est pourtant pas la plus grande vague d'émigration qu'ait connue le pays: l'émigration économique du XIX^e siècle, étalée sur plusieurs décennies, a concerné un nombre de personnes plusieurs centaines de fois supérieur et se poursuit encore au XXI^e siècle. Par contre, la Grande Emigration est la plus importante d'un point de vue qualitatif.

En effet, elle comprend la crème des personnalités culturelles et politiques de la Pologne du XIX^e siècle. On y trouve Frédéric Chopin, né et éduqué en Pologne. De père français et de mère polonaise, il s'établit en Europe occidentale en 1831. Mais on peut également citer d'autres grands noms de l'histoire polonaise, comme Adam Jerzy Czartoryski (le « roi sans pays »), Joachim Lelewel (un démocrate radical qui habita Bruxelles pendant presque trente ans), ainsi que les principaux poètes romantiques, comme Adam Mickiewicz (cité à l'entrée de ce livre), Juliusz Słowacki, Zygmunt Krasiński et Cyprian Kamil Norwid. Même si ce dernier quitta sa patrie non pas en 1831 mais en 1846, il est compris dans la Grande Emigration.

Après 1831, des proscrits polonais continuent à arriver en Europe occidentale. A l'origine, il s'agissait de petits groupes, partis suite à des événements mineurs, comme le complot déjoué de Józef Zaliwski (1833) et l'occupation de Cracovie (1836)³. Mais par la suite, en pleine tradition romantique, quelques nouvelles révoltes éclatent en Pologne. Celle de Cracovie, ville alors autrichienne, en 1846 est rapidement maîtrisée mais, deux ans plus tard, les Polonais s'engagent pleinement dans ce qui fut appelé le Printemps des peuples.

En 1848, une grande partie de l'Europe est le théâtre de révoltes auxquelles les Polonais participent souvent – non seulement à Poznań (en Pologne prussienne) et en Galicie (la Pologne autrichienne), mais également en Sicile et à Florence, à Berlin et à Francfort. Lorsque à plusieurs endroits la contre-révolution l'emporte, les insurgés se dirigent à nouveau vers l'ouest. Parmi eux, il y a aussi bien des vétérans de 1830 que de jeunes révolutionnaires qui émigrent pour la première fois et s'intègrent ainsi dans la Grande Emigration.

Une nouvelle grande vague d'émigration politique se produit après l'insurrection de Janvier de 1863-1864, qui est la dernière grande révolte polonaise contre le régime tsariste. Cette émigration d'après janvier (*Emigracja styczniowa* ; dorénavant appelée émigration d'après 1864) amène un grand nombre de nouveaux proscrits vers l'ouest. C'est pour cette raison que quelques historiens, comme S. Kalemka, dans son ouvrage de synthèse, ont fixé la fin de la Grande Emigration en 1862. D'autres ont préféré y inclure l'émigration d'après 1864⁴. Il me paraissait utile de tenir compte des deux points de vue puisque d'une part, l'émigration comprise entre 1830 et 1870 est traitée dans son ensemble sous le titre de Grande Emigration, et que, de l'autre, l'émigration d'après 1864 est analysée dans un chapitre séparé.

La stratégie de la révolte ne sera finalement abandonnée qu'en 1870-1871. L'aile droite révolutionnaire, qui perd son plus grand allié au moment où la France perd la guerre contre Bismarck, doit alors reconnaître sa faiblesse face au nouvel Empire allemand et recherche un nouvel allié en la personne du tsar. L'aile gauche polonaise voit les chances d'une révolution sociale et nationale partir en fumée avec l'échec de la Commune de Paris (18 mars-28 mai 1871). Les nationalistes polonais cherchent donc leur salut dans le « travail organique », plus positiviste, c'est-à-dire le maintien de l'identité nationale

3 Après la neutralisation de la conspiration de Zaliwski, on note p. ex. l'émigration de Jan Ignacy Moll (*La Voix du Peuple*, 2/7 (23.1.1834)) et de Wincenty Tyszkiewicz (Lelewel, *Listy emigracyjne*, I 138 et 185 ; voir aussi Claerhout & Goddeeris, "Between conservatism"). Les frères Michał et Wincenty Budzyński ne quittèrent la Pologne qu'en 1836 (*Polski Słownik Biograficzny*).

4 P. ex. Koberdowa, "Ostatnie lata", 649. Voir également : Borejsza, *Piękny wiek*, 136-140.

polonaise non pas par des changements politiques, mais par des réformes sociales et économiques. En Europe occidentale, les étudiants et les socialistes prennent peu à peu la place des exilés romantiques. Bien sûr, il y avait des étudiants polonais avant 1870, mais ils n'étaient pas nombreux – ce livre n'en rendra donc que partiellement compte.

Le présent ouvrage analyse la Grande Emigration polonaise dans un pays spécifique : la Belgique. D'une part, je souhaite regarder ce groupe de plus près, en abordant non seulement les grands noms (souvent étudiés précédemment, mais toujours d'une façon assez hagiographique) mais également la « masse des anonymes ». De l'autre, j'utilise le cas des exilés polonais en Belgique – évidemment sans perdre de vue leurs contacts transnationaux avec les pays voisins et leur terre d'origine – afin d'éclairer trois éléments importants : la différence entre les exilés et les autres migrants, non polonais et non politiques (dorénavant : « ordinaires ») à cette époque, l'efficacité de l'action politique en exil et la position de la Belgique comme terre d'accueil. Dans cette introduction, avant de présenter les sources et la littérature, je voudrais examiner de plus près ces trois thèmes de recherche.

Les exilés et l'histoire de la migration

Dans le domaine de la typologie des migrants, les exilés occupent une place exceptionnelle. Contrairement aux réfugiés clandestins, aux demandeurs d'asile, aux tziganes, aux travailleurs saisonniers, aux personnes déplacées, aux « sans papiers », aux travailleurs immigrés et aux migrants de la deuxième génération, ils évoquent l'élite, l'aristocratie, les milieux progressistes et les artistes. Un grand nombre d'écrivains connus vécurent en exil : Ovide, Dante, Descartes, Rousseau, Pouchkine, Heine, les « poètes maudits », Victor Hugo, Thomas Mann... Ils étaient accompagnés de révolutionnaires et de combattants de la liberté, comme Mazzini et Marx, Bakounine et Proudhon, Lénine et Luxemburg, Khomeini et Arafat. Les familles royales et leur entourage furent parfois obligés de s'exiler également : « les émigrés » en 1789 et Louis XVIII en 1815 ; les Romanov, Habsbourg et Hohenzollern après la Première Guerre mondiale, et les familles royales d'Italie, de Bulgarie, de Roumanie et de Yougoslavie, entre autres, après 1945. Le mot exil a même une portée biblique : pensons à l'expulsion d'Adam et Eve du jardin d'Eden ou à l'exil babylonien des Juifs. Et comme les exilés les plus célèbres appartenaient à la période romantique, une bonne partie de l'image forgée au XIX^e siècle concernant l'exil, pénétrée

d'évasion, de nostalgie, d'amour patriotique et d'héroïsme, a perduré au XX^e et peut-être même au XXI^e siècle ⁵.

Cette aura subjective explique que les chercheurs hésitent à donner une définition scientifique de l'exilé. Le plus souvent, le terme « exilé » est synonyme de « réfugié » ⁶. Certains auteurs introduisent une nuance, mais font rarement l'effort de définir exactement le terme. M.R. Marrus, par exemple, se contente d'affirmer dans son aperçu du phénomène des réfugiés depuis les années 1880, que « le XIX^e siècle était avant tout préoccupé par les exilés – des individus ayant quitté leur pays natal pour des raisons politiques, habituellement après s'être engagés dans des activités révolutionnaires » ⁷. Beaucoup d'autres scientifiques bannissent les exilés de leur vocabulaire. Dans l'index de son étude innovante sur les migrations européennes, L.P. Moch (1992) reprend les mots *coerced migration*, *displaced persons* et *refugees*, mais aucunement *exilés* ⁸.

La différence entre un exilé et un réfugié est peut-être difficile à déceler ⁹, mais il en est de même pour ce qui distingue le réfugié du migrant – terme générique désignant quelqu'un qui change temporairement de résidence. La convention des Nations Unies de 1951 définit le réfugié comme une personne « qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle avait sa résidence habituelle, qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner en raison de ladite crainte » ¹⁰. Il est évident que cette interprétation juridique soulève des objections non seulement pratiques, mais également scientifiques. De manière générale, la distinction avec

5 La première partie de Tabori, *The Anatomy of Exile*, dresse un historique de l'exil, avec divers exemples. De même, *The romantic exiles* de Carr (qui retrace la biographie de quelques exilés célèbres) illustre à merveille les aspects héroïques liés à l'exil.

6 C'est ce qui ressortait d'une journée d'études à Paris où il s'agissait d'*Exilés et réfugiés politiques dans la France du XXe siècle* (1996) : Dreyfus-Armand & Groppo, "Objectifs de la journée d'études". Voir également : Kunz, "Exile and Resettlement: Refugee Theory" et Rose, "Toward a Sociology of Exile" (au sujet des « causes and results of forced migrations »).

7 Marrus, *The unwanted*, 9 et 15. L'historien français Pierre Milza semble faire une distinction comparable lorsqu'il écrit : « les exilés ou les réfugiés politiques, autrement dit des individus ou des groupes qui ont pris le chemin de l'étranger pour des raisons spécifiquement politiques » (Milza, "Introduction", 5).

8 Moch, *Moving Europeans*.

9 Pour un historique sémantique de ces deux concepts, voir : Ponty, "Réfugiés, exilés".

10 Foblets, *Vreemdelingenrecht*, 303 ; Cutts, *Les réfugiés*, 23 ; Beigbeder, *Le Haut*, 30. Pour quelques racines historiques de cette définition, voir : Gerard, "Canada's", 3-6.

les migrants économiques n'est pas tout à fait correcte. Beaucoup de réfugiés quittent en effet leur pays pour des raisons économiques ¹¹.

Il n'existe pas de définition plus précise. Parmi les critères alternatifs proposés par les sociologues pour déterminer la différence entre la migration politique et économique – la motivation du départ (volontaire ou forcé, *pulled* versus *pushed*), le degré d'urgence (*impelled* versus *forced*, *antipatory* versus *acute*), le degré d'assimilation (des migrants s'établissant définitivement ou considérant leur séjour comme temporaire) et le degré d'identification avec la patrie ¹² –, aucun n'est absolu.

Pour éclaircir la notion « d'exilé », il vaut mieux adopter un autre point de vue. Je regroupe sous le terme en question les migrants qui contestent le régime de leur pays natal. Cette interprétation politique ¹³ rompt avec l'étymologie du mot « exil » (du latin *ex* et *solum*). Elle a toutefois l'avantage de préciser les définitions caduques et de distinguer clairement le groupe de migrants analysé dans ce livre : ceux qui font opposition au régime politique de leur pays. Donnons quelques exemples actuels connus : les Kurdes, les Cubains et les Tibétains.

Peu importe à quoi les exilés s'opposent : ils peuvent aussi bien ambitionner des modifications de frontières qu'un changement de régime. Toutefois, l'opposition doit s'orienter vers la patrie. La façon dont les exilés mènent leur opposition n'est pas tellement importante : elle peut s'opérer par le biais de journaux et de littérature ou à travers un gouvernement en exil. Toutes ces activités sont considérées comme politiques d'exil.

11 Lucassen & Lucassen, "Migration", 14-17 ; Temime, "Emigration 'politique'".

12 Ces critères et d'autres sont traités dans Shain, *The frontier*, 7-13. Un critère plus récent est celui de P.A. Rosental, qui distingue les 'migrations de rupture' des 'migrations de maintien' (qui respectivement rompent ou maintiennent le contact avec le pays d'origine). Ce n'est pas très utile, car cela exclut la possibilité d'un schéma dynamique : une migration de maintien peut se transformer en migration de rupture. Voir à ce sujet Rance, "L'Emigration nobiliaire".

13 Qui est aussi celle de chercheurs dont je parlerai dans le paragraphe suivant, comme le politologue israélien Yossi Shain (*The frontier*, 15), l'historien spécialiste des relations internationales Hans Henning Hahn ("Möglichkeiten", 125, où il donne la « mobilisabilité » comme critère) et le politologue parisien Stéphane Dufoix ("Les légitimations", 53). Certains spécifient le concept en parlant de *political exile*, faisant une distinction implicite avec, p. ex., les *cultural exiles* (sans que ce dernier terme ne soit usité). Bien que je puisse suivre leur raisonnement, je me méfie de l'utilisation systématique de l'expression « exilé politique » : d'une part, parce que j'étudie exclusivement les activités politiques (et donc uniquement les exilés politiques), d'autre part, parce qu'il est parfois difficile de distinguer clairement les activités politiques et non politiques et que je ne veux pas exclure complètement des actions de création d'idée et d'identité qui seraient moins explicitement politiques.

La relation entre l'histoire de la migration et les exilés est fort ambiguë. Longtemps, les exilés ont été les seuls migrants auxquels les historiens se sont intéressés. En Belgique par exemple, au cours de la première partie du XX^e siècle, des chercheurs ont abondamment publié à propos des exilés du XIX^e siècle¹⁴. Cette historiographie fortement exaltée, traitant uniquement de personnages célèbres, a perduré jusque dans les années 1980 et 1990¹⁵. La raison de cet intérêt est évidente : ces migrants ont été impliqués dans l'histoire nationale parce qu'ils avaient confirmé le mythe largement répandu selon lequel la Belgique était un pays accueillant.

On retrouve une motivation semblable, nourrie par des raisons analogues, à savoir leur intérêt personnel et une autoprojection, dans quelques pays voisins ayant fourni de grandes vagues d'exilés. En République fédérale allemande par exemple, la recherche portant sur les compatriotes ayant rompu avec le Troisième Reich (*Exilforschung*) est particulièrement prisée. Des centaines de monographies sur plusieurs thèmes ont été publiées et il existe une *Gesellschaft für Exilforschung* indépendante, qui a ses propres annales et un magazine¹⁶.

Comme nous verrons dans cette introduction, il en est de même en Pologne. Seule la France fait exception : « Le proscrit n'a souvent pas bonne réputation dans la vie politique française. Il est rarement perçu comme une avant-garde, plutôt comme un homme du passé ou en marge dans une histoire du progrès démocratique et de la conquête républicaine ». Néanmoins, « les études majeures portant sur la vie politique française du XIX^e siècle n'ignorent pas l'exil, mais ce sont les travaux anciens comme ceux de Iouda Tchernoff et de Georges Weil qui lui accordent une place importante »¹⁷.

C'est précisément ce caractère national et politique de l'histoire des exilés – et évidemment son monopole dans la recherche historique sur la migration avant la lettre – qui explique son exclusion de l'histoire de la migration. Liée à l'histoire sociale, celle-ci est née aux Etats-Unis dans les années 1950 et 1960. Au lieu d'analyser la formation et la lutte politique, elle mit l'accent sur l'adaptation à la nouvelle société industrialisée, le maintien des vieilles cultures et traditions, la mobilité sociale des acteurs, le quotidien d'une communauté ethnique (travail, logement, famille), la réception dans le pays d'accueil, la

14 Voir p. ex. les publications de P. Duvivier, F. De Lannoy, C. Merzbach, L. Piérard & M.A. Pierson mentionnées dans la bibliographie (qui est, en ce qui concerne ce sujet, tout sauf exhaustive).

15 P. ex. E. De Maesschalk, ou le congrès bruxellois de 1986 au sujet de Lelewel (à l'occasion du 200^e anniversaire de sa naissance) avec des contributions d'e.a. A.F. Grabski en A. Morelli.

16 Un bon aperçu dans : Briegel, "Der Schwerpunkt".

17 Aprile, *Le siècle*, 9.

formation d'identité collective et tous les autres effets de la « déterritorialisation ». Si certaines actions politiques ont été étudiées par un historien des migrations, c'était presque toujours dans le cadre de la *labor history*, et la recherche était axée sur des questions comme la collaboration entre allochtones et autochtones dans l'action syndicale.

Au départ, la recherche sur la migration en Belgique a été d'inspiration politique. Des pionniers comme A. Morelli et F. Caestecker ont analysé respectivement les activités politiques des migrants italiens dans l'entre-deux-guerres et la politique d'asile. R. Van Doorslaer (réfugiés juifs) et W. Coudenys (réfugiés russes) les ont suivis. Progressivement, l'attention s'est portée vers d'autres thèmes, d'ordre plutôt socio-historique. Ces dernières années, on a abandonné l'idée de se focaliser sur un seul groupe ethnique (L. Beyers). Des concepts issus d'autres domaines de la science historique, comme la *memory*, ont été introduits dans l'histoire de la migration (M. Venken).

Entre-temps, la littérature internationale est devenue propice à une réintégration de toutes les catégories de migrants. G. Noiriel, le plus grand spécialiste français de l'histoire de l'immigration, a appelé l'un de ses travaux de base *Le creuset français*. Dans un status quaestionis de l'analyse historique de la migration, Jan et Leo Lucassen se hasardent à une synthèse provisoire et dévoilent surtout quelques décalages de paradigmes. Ils regrettent que la fragmentation habituelle en typologies et en études partielles ait mené à une dichotomie de quelques catégories qui, à première vue, n'avaient plus aucun rapport entre elles. Ils appellent par conséquent à reconstruire des ponts entre ces catégories, par exemple entre la migration libre et forcée, entre les migrants sélectionnés et non souhaités, entre la migration interne et internationale, entre les mouvements de migrations européennes (et transatlantiques) et ceux qui ont lieu dans d'autres continents, entre les migrations pré-industrielles et « modernes » et évidemment entre les réfugiés et les migrants économiques¹⁸.

Il y a toutefois une catégorie que Jan et Leo Lucassen ne reprennent pas dans leur modèle intégral, et ce sont justement les exilés. Il n'est pas certain que ce choix ait été posé consciemment. L'ancien monopole du migrant politique et le *social turn* dans la recherche historique de la migration en sont probablement coresponsables. A cause de cette exclusion, on continue à décrire les exilés comme un groupe de migrants statique et homogène. Les chercheurs eux-mêmes nourrissent indirectement l'image de l'histoire des exilés comme des migrants « exceptionnels » qui, jusqu'à leur mort ou à un changement de régime,

18 Lucassen & Lucassen, "Migration", 34.

continuent à espérer un retour au pays et se soucient donc peu d'entamer une nouvelle vie sur leur terre d'accueil¹⁹.

La contribution de ma recherche à l'histoire de migration internationale se situe clairement dans ce domaine. Je souhaite jeter un pont entre la recherche sur les exilés et l'histoire de la migration et analyser dans quelle mesure l'exilé diffère du migrant « ordinaire ».

Cela vaut tant pour le comportement de migration que pour l'établissement. D'une part, je cherche si, à côté des *push factors* (facteurs d'incitation), il existe d'autres éléments ayant influencé les mouvements de migration et s'ils sont d'ordre politique ou économique, qu'il s'agisse de mouvements de migration de la patrie vers le pays d'accueil, des migrations à l'intérieur du pays d'accueil ou entre les différents pays d'accueil. Les exilés ont d'ailleurs souvent une image de vagabonds. Je me suis demandé si ce cliché était basé sur un critère objectif et, le cas échéant, si les exilés se distinguaient des autres migrants par une mobilité supérieure.

D'autre part, j'examine en détail l'établissement des exilés polonais en Belgique. Dans quelle mesure ceux-ci se sont-ils installés dans leur nouveau pays d'accueil ? Y ont-ils exercé une profession ? Si oui, leur structure professionnelle ressemblait-elle à celle d'autres migrants ? Se sont-ils mariés dans leur pays d'accueil et, si oui, quelle était la nationalité de leur conjoint ? La deuxième génération s'identifiait-elle avec la Belgique davantage qu'avec la Pologne ?

Toutes ces questions reçoivent leurs réponses dans la première partie du livre. Elles reviendront dans la seconde partie qui traite plutôt des activités politiques. La plupart des historiens partent du principe que tous les réfugiés polonais du XIX^e siècle étaient des activistes politiques. Ils avaient tous pris part à une révolte et émigraient parfois même avec leur contingent militaire. Ils espéraient une nouvelle guerre ou une révolution lors de laquelle ils pourraient à nouveau se battre pour l'indépendance²⁰. Afin de vérifier à quel point cette

19 Cette vision n'est pas différente dans l'ouvrage de base de J. Lucassen et R. Penninx, qui écrivent seulement de Descartes, Locke, Hobbes et Rousseau qu'ils vécurent un temps dans la République ou qu'ils pouvaient y publier leurs travaux, et ils s'attardent sur la tolérance des Pays-Bas au lieu de parler de la nature de leur séjour. *Nieuwkomers*, 23-24.

20 C'est l'idée de nombreux historiens polonais, mais aussi de p. ex. H.H. Hahn (*Aussenpolitik*, 43), qui écrit : « Für Czartoryski und mit ihm eigentlich für die meisten polnischen Emigranten von 1831 stellte sich die Frage, ob man weiterhin politisch aktiv bleiben sollte, kaum ». (« Pour Czartoryski de même que pour la plupart des émigrants polonais de 1831, la question de savoir si l'on resterait politiquement actif se posait à peine »).

représentation est correcte, j'analyse l'importance de l'implication des Polonais dans la politique d'exil ainsi que leur motivation à s'y engager.

J'utilise dans ce but les schémas de politologie qui classent les réfugiés politiques suivant leur niveau d'activité politique. L.W. Milbrath, par exemple, fait la distinction entre *apathetics*, *spectators* et *gladiators*²¹ ; A. Iwańska, qui a étudié la participation politique chez les exilés en particulier, divise également la *Diaspora* (avec majuscule) en trois niveaux : *diaspora* (avec minuscule), *rear guard members* et *core members*²². Dans ce cadre, les Polonais sont divisés en groupes « plus » ou « moins » exilés (un exilé était en effet défini comme un migrant actif en politique), bien que je ne veuille pas l'explicitier ainsi.

L'efficacité de la politique d'exil

Une autre question abordée dans ce livre est d'ordre politico-historique et s'oriente vers les activités politiques des groupes d'exilés. Son point de départ réside dans le rôle important souvent attribué aux exilés dans l'histoire nationale et même internationale. L'appréciation des historiens polonais (et de leurs collègues étrangers) vis-à-vis des exilés polonais est presque unanimement positive. Dans un article de Jerzy Kozłowski, traitant explicitement de « la signification de l'émigration politique pour la nation polonaise », l'épithète la plus fréquemment rencontrée est « énorme », tant dans l'introduction que dans la conclusion ; tant pour le mot « signification » que pour les mots « rôle » et « influence » ; dans un sens tant culturel que politique ; tant pour la nation elle-même que pour l'histoire européenne²³. Cet article a été publié dans un ouvrage de synthèse sur la migration polonaise et n'a pas été mis en question par d'autres historiens.

21 Milbrath, "Political participation". Voir aussi Andeweg, "Politiek gedrag", 293 pour la critique que Sidney Verba formula e.a. à l'encontre de Milbrath, à savoir que la participation dépend également d'une sorte de répertoire d'activités (*modes* ou *styles*). Cette critique n'est pas pertinente en ce qui concerne l'action d'exil : les différents styles distingués concernent le vote, les campagnes électorales, la *communal activity*, le *particularized contacting* et les activités de protestation – divers styles ne pouvaient donc pas être exercés par les exilés.

22 Iwańska, *Exiled governments*, 42 et ss.

23 Kozłowski, "Znaczenie", 61-75 (la citation est la traduction du titre ; il s'agit d'un article de 1992 au sujet du XIX^e siècle). Quelques exemples : « O jego ogromnym znaczeniu » (« Au sujet de sa très grande signification » ; deuxième phrase de l'introduction, p. 61) ; « Ogromne znaczenie » (« Très grande signification » ; p. 66) ; « ogromną rolę » (« rôle énorme » ; p. 66) ; « ogromny wpływ » (« influence énorme » ; p. 72) ; « ogromne znaczenie » (« très grande signification » ; conclusion à la p. 75). Un autre exemple du « rôle des émigrations politiques dans l'Europe du XIX^e siècle » est Borejsza, "Śniac".

Cette perception de l'exilé n'est pas typiquement polonaise. L'*Exilforschung* allemande a beaucoup d'égard pour l'apport et l'influence des exilés, à titre individuel ou collectif. Dans d'autres pays, les exilés nationaux sont loués pour leur rôle passif comme gardiens de l'indépendance nationale ou des traditions démocratiques, comme dépositaires d'une certaine continuité. Les républicains espagnols sont utilisés comme symbole de la démocratie et d'une coexistence pacifique : « Ils jouaient un rôle important dans la délégitimation du régime de Franco dans l'opinion internationale [...] et] étaient un constant témoin du fait que le régime de Franco était né d'une guerre civile et d'une suppression primordiale des libertés démocratiques »²⁴.

Cette appréciation positive s'explique par diverses raisons. Tout d'abord, il est impossible de mesurer l'influence et le rôle des exilés. Parfois, on peut pointer un rôle précis – par exemple l'influence du lobbying juif sur certaines mesures politiques prises par les Etats-Unis²⁵ – mais, le plus souvent, de vagues signaux sont associés à une « certaine », « grande » ou même « énorme » influence.

Ensuite, l'histoire des exilés est bien souvent écrite par les exilés eux-mêmes ou par leurs héritiers (historiens de la patrie travaillant sous un nouveau régime). Le premier grand ouvrage sur l'émigration polonaise du XIX^e siècle a été écrit par un émigré et a paru en 1902, à Paris²⁶. En Pologne même, l'intérêt pour ce thème a grandi immédiatement après la nouvelle indépendance en 1918. Il va de soi que ces historiens font preuve d'un grand respect pour les pionniers de la lutte d'indépendance.

La troisième raison expliquant cette évaluation positive, c'est que notre mémoire collective réserve une place privilégiée aux récits de succès et aux individus auxquels l'histoire a ultérieurement donné raison. Les exilés et la politique d'exil sont le plus souvent associés à l'amertume d'un Mazzini et d'un Kossuth, aux publications de Marx et de Herzen, aux révolutions de Lénine et de Khomeini, aux tout premiers pourparlers avec les exilés allemands pendant la Deuxième Guerre mondiale concernant l'intégration européenne, aux prix Nobel attribués à Alexandre Soljenitsyne et au Dalaï-Lama, ou encore à la

24 Tusell & Alted, "Government", 161 : « were a symbol of democracy and peaceful coexistence for many young people in Spain [...] played an important role in delegitimizing the Franco regime in international opinion [...] and] were a constant testimony to the fact that the Franco regime had been born of civil war and a prior suppression of democratic liberties ».

25 Pas tant dans la période d'après-guerre, lorsque les Juifs n'étaient plus des exilés, que p. ex. au XIX^e siècle. Voir e.a. Herman, "Towards the Great Areopagus", 23 e.a.

26 Gadon, *Wielka emigracja*.

reconnaissance internationale de l'OLP en Palestine, de la SWAPO en Namibie ou de l'ANC en Afrique du Sud²⁷. Tous ces exemples présentent l'exil comme un statut doté d'un grand potentiel et les exilés comme des avant-gardistes.

Une analyse plus approfondie s'impose, de préférence sous un angle plus systématique et plus comparatif. Quelques chercheurs, qui s'étaient souvent orientés vers la politologie, s'y sont aventurés, la plupart du temps indépendamment les uns des autres²⁸. Par exemple, Hans Henning Hahn, un historien allemand spécialisé dans les relations internationales, ayant obtenu en 1976 le grade de docteur à l'Université de Cologne avec une thèse sur la diplomatie d'exil de Czartoryski dans les années 1830, a tenté d'approcher l'activité politique des exilés (spécialement au XIX^e siècle) dans une perspective plus large²⁹.

De son côté, Alicja Iwańska, d'origine polonaise, s'est livrée à une analyse comparative. Arrivée aux Etats-Unis en 1946, elle a passé son doctorat en sociologie à la Columbia University et a publié en 1981 un comparatif des gouvernements espagnols et polonais en exil³⁰.

Yossi Shain reste cependant l'auteur le plus important de cette série. Ce politologue israélien a reçu le grade de docteur en 1988 à la Yale University avec une thèse intitulée : *The Frontier of Loyalty. Political Exiles in the Age of*

27 Textes au sujet des exemples les moins bien connus : Berat, "Namibia" ; French, "The New Snow Lion" ; Lodge, "State" ; Muslih, "State and Government" ; Roemer, *The Tibetan Government-in-exile* ; Sayigh, "The Politics" ; Vigne, "SWAPO". L'image des socialistes allemands qui, semblables à des phénix, renaissent des cendres de l'Allemagne nazie, est fortement nuancée dans : Conway, "Legacies of exile", 257 e.a.

28 Ainsi, Y. Shain et A. Iwańska ne connaissent pas les travaux de H.H. Hahn, et S. Dufoix ne mentionne aucun de ces trois auteurs. Bien entendu, ceux-ci ne sont pas les seuls auteurs à s'être intéressés à la question de l'exil ; ils sont cependant les principaux chercheurs à avoir abordé la politique de l'exil d'une manière comparative, parfois fort intégrale, et à oser formuler des conclusions d'ordre plus général. Certains numéros thématiques, comme le *Third World Quarterly* de janvier 1987 (9/1) ; le *Journal of Political Science* de 1990 [l'année suivante, ces articles furent publiés avec d'autres textes sous une forme légèrement différente dans Shain, "Governments-in-Exile"] ; *Relations internationales* de l'été de 1993 (n° 74) ; *Revue d'Histoire du XIXe Siècle* de 1995 (vol. 11) ; *Matériaux pour l'histoire de notre temps. Edité par l'association des amis de la BDIC et du musée* de fin 1996 (n° 44) ; *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* de 1999 (46/2) et *Genèses* de 2000 (n° 38) contiennent de nombreux études de cas, mais n'essayer pas d'aller plus loin et d'examiner les possibilités de l'action d'exil en soi.

29 Voir surtout : Hahn, "Möglichkeiten".

30 Iwańska, *Exiled*. Une biographie d'Iwańska : Hładkiewicz, "W kręgu".

the Nation-State. Trois ans plus tard, il a publié un recueil sous le titre de *Governments-in-Exile in Contemporary World Politics*.

Assez récemment, le politologue parisien Stéphane Dufoix a également présenté un doctorat sur un thème similaire, à savoir une comparaison des gouvernements en exil hongrois, polonais, tchèque, slovaque et tchécoslovaque après la Deuxième Guerre mondiale ³¹.

Bien que louable, cette recherche présente quelques faiblesses. La plus importante réside dans le fait que Iwańska, Shain et Dufoix se limitent à analyser les activités d'exilés s'organisant en gouvernements d'exil ou en comités nationaux et aspirant à un certain degré de légitimité (seule l'approche de Hahn est plus large) ³². Shain s'en tient uniquement aux exilés qui contestent le régime officiel. Les groupes revendiquant des modifications de frontières (p. ex. l'indépendance) ou n'ambitionnant pas de reprise du pouvoir (et donc, n'aspirant qu'à la chute du régime) ne font pas partie de son étude. Iwańska fait parfois l'erreur de présenter les activités des exilés comme des initiatives du gouvernement polonais en exil et arrive ainsi à des conclusions erronées ³³. En outre, ces auteurs se sont surtout concentrés sur le XX^e siècle, excluant le XIX^e, qui est pourtant le siècle par excellence de la politique en exil.

Cette prédilection pour les gouvernements en exil est liée aux questions posées. Les politologues se sont surtout intéressés à la façon dont ces gouvernements s'étaient légitimés. La thèse d'Iwańska est peut-être formulée plus catégoriquement encore : « Durant combien de temps et par quels moyens un gouvernement en exil donné peut-il conserver efficacité et légitimité ? C'est une des questions essentielles à laquelle je tente de répondre dans cet ouvrage » ³⁴. Shain limite davantage sa recherche au contenu même de la légitimité, dont il examine les modes de justification et les critères de reconnaissance. L'une de ses principales conclusions porte sur l'impossibilité d'utiliser ce terme. Shain propose

31 Dufoix, *Politiques d'exil*.

32 Du moins dans l'article Hahn, "Möglichkeiten". Dans sa thèse de doctorat (Hahn, *Aussenpolitik*, 11), par contre, sa question de recherche touche essentiellement à l'essence de la légitimité et aux circonstances de sa reconnaissance.

33 Ainsi évoque-t-elle les exemples de Radio Free Europe et *Kultura* comme illustration des contacts du gouvernement londonien avec la République populaire polonaise (Iwańska, *Exiled*, 53). En réalité, le gouvernement polonais d'exil avait déjà décrié *Kultura* à la fin des années 1940 et évitait tout contact avec la république populaire.

34 Iwańska, *Exiled*, 14 : « For how long and by what means can effectiveness and legitimacy be maintained by a given government-in-exile? This is one of the crucial questions which I attempt to examine in this book ».

de le remplacer dans le jargon scientifique par « loyauté » (au niveau national) et « reconnaissance » (au niveau international)³⁵.

Sa proposition n'a pas vraiment pénétré le monde de la politologie. Dix ans plus tard à peine, S. Dufoix est en effet arrivé à des conclusions similaires, quoique moins catégoriques : « La sociohistoire de l'exil, encore embryonnaire, peut produire de nouvelles pistes pour l'étude de la légitimation politique. Pour cela, il est indispensable de ne pas la fonder a priori sur la distinction juridique entre "légalité" et "illégalité" »³⁶.

Ces approches sont évidemment méritoires. Toutefois, le problème vient du fait que les auteurs prétendent toucher, par le biais de la légitimité ou de la loyauté, à l'essentiel de la politique d'exil. Dufoix est le plus direct à ce sujet : « L'exil ne peut exister sans qu'il y ait construction d'un certain nombre d'arguments qui le rendent possible et légitiment la formation de mouvements politiques prétendant "être" les véritables dépositaires de l'autorité étatique, le "vrai" pays »³⁷. Shain écrit pour sa part : « Le succès en exil se mesure à la capacité organisationnelle à créer et à maintenir loyauté et reconnaissance aux dépens du régime de la patrie »³⁸. Il est clair que ces propos représentent une réduction de la réalité.

Non seulement la thèse en question, mais aussi le développement et la méthode de cette analyse politologique sont critiquables. Les auteurs cités se focalisent surtout sur les formes et les styles d'action, sur les stratégies et les techniques de la politique d'exil. H.H. Hahn, par exemple, donne un aperçu de toutes les formes d'action durant la Grande Emigration polonaise (1831-1847) : des comités divers aux réseaux diplomatiques, des clubs militaires aux écoles pour enfants de migrants, des associations aristocratiques aux cercles secrets³⁹. Une telle approche permet de remarquables conclusions au niveau de la formation de la nation et des identités. Sa présentation en fait même l'une des meilleures publications concernant la Grande Emigration. Toutefois, un tel inventaire n'apporte pas de réponse quant au rôle, à l'influence ou aux potentialités de la politique d'exil⁴⁰.

35 Voir surtout Shain, *The Frontier*, 165-166 et Shain, "Governments-in-Exile", 219 et 235.

36 Dufoix, "Les légitimations", 79. Un autre article de Dufoix ("Conditions") présente des similarités avec les recherches de Shain : *via* la pratique des exilés, Dufoix jette une nouvelle lumière sur un concept tel que l'Etat (c'est du moins son intention première ; en réalité, il se concentre très vite sur des choses telles que la réglementation et le gouvernement).

37 Dufoix, "Les légitimations", 53.

38 Shain, *The Frontier*, 167 : « Success in exile is measured by an organizational ability to generate and maintain loyalty and recognition at the expense of the home regime ».

39 Hahn, "Die Organisationen".

40 Bien entendu, pas a priori. Sreberny-Mohammadi et Mohammadi donnent p. ex. un bel aperçu de toutes les organisations de l'émigration iranienne d'après le coup d'Etat de

Du reste, les politologues considèrent l'exil comme une espèce de condition, de cadre ou d'espace politique, défini par des spécificités particulières, donnant une coloration précise à l'action politique. Une grande partie de leur recherche consiste à exposer ces spécificités et leurs conséquences. Les nombreuses discussions, scissions et disloquations de groupes d'exilés, par exemple, découleraient de l'incertitude, de l'impuissance, de la perte de contrôle et de la dégradation sociale de ces derniers ⁴¹.

Si cette méthode a ses mérites, elle aboutit bien souvent à un kaléidoscope de conditions, de circonstances et de conséquences. Les données fournies par l'analyse comparative sont souvent contradictoires. Certaines « nations d'exil » s'orientent vers la patrie (p. ex. les Espagnols), d'autres ne le font pas (p. ex. les Polonais). Certaines collaborent avec la diaspora économique (p. ex. les Chinois), d'autres beaucoup moins (p. ex. les Cubains). Cette analyse a évidemment mené à certaines conclusions, comme l'instrumentalisation des exilés par les autorités du pays d'accueil. Elle atteint toutefois rarement le stade de thèse et reste plutôt descriptive.

C'est ainsi que Shain cite cinq attitudes qu'un pays d'accueil peut adopter vis-à-vis des actions des exilés (de l'enthousiasme à l'interdiction) ou trois facteurs qui augmentent le risque qu'un régime (du pays d'origine) se livre à des représailles contre ses exilés ⁴². Cette approche typologique pose un problème fondamental : elle envisage en effet un trop grand nombre d'actions et d'influences différentes. La pertinence de la comparaison disparaît face à l'hétérogénéité du matériel. Les conclusions sont bien trop vagues.

De plus, la plupart des politologues travaillent principalement sur base d'une littérature secondaire plutôt que de partir des sources. Certains ont bien parcouru des archives – pour Hahn, il s'agissait de l'héritage du centre monarchiste de l'Hôtel Lambert, et pour Dufoix, des archives diplomatiques du Quai d'Orsay. Leurs thèses ne se sont toutefois pas exclusivement fondées sur de telles sources primaires. Hahn se sert presque uniquement de la littérature en ce qui concerne les organisations démocratiques et Dufoix néglige les sources créées par les

Khomeini, et arrivent de cette manière également à la conclusion que le rôle des exilés ne pouvait être bien grand. Sreberny-Mohammadi et Mohammadi, "Post-revolutionary Iranian exile".

41 Posé explicitement dans Shain, *The Frontier*, 38-41 et Prezioso, "Les paradoxes", 77 et ss.

42 Shain, *The Frontier*, 121 et ss. et 161 et ss. Ces trois derniers facteurs sont formulés de manière très générale : « (1) the home regime's perception [...] of the exiles' threat ; (2) the regime's available options and skills for suppressing the exiles' threat through coercion ; and (3) the regime's cost-benefit calculation of such coercive activities ».

migrants eux-mêmes, comme les archives ou les périodiques de gouvernements en exil. En outre, il ne semble maîtriser ni le polonais, ni le tchèque, ni le slovaque ; il se réfère en effet uniquement à la littérature hongroise ou à celle d'Europe occidentale. L'étude d'Iwańska est principalement basée sur des interviews et sur la littérature⁴³, Shain n'utilise que la littérature.

Cette méthode de travail est compréhensible : une approche exhaustive aurait pour effet d'occulter les sources les plus divergentes. Mais elle reste dangereuse. Ces chercheurs travaillent avec un matériel déjà filtré et élaborent leur vision en fonction de celle des autres. De nombreux angles de vue leur échappent, comme les représentations des exilés (p. ex. les images qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur patrie), les mécanismes même de l'action (style des réunions et des manifestations, répartition du temps et de l'énergie, développement du lobbying), le contenu et les évolutions idéologiques, ou encore les nombreux échecs politiques et les multiples activités au caractère politique moins prononcé. Cette déformation du réel est d'autant plus importante que les politologues ont tendance à travailler avec des schémas pré-établis pour analyser les différents types d'actions et facteurs pouvant les influencer. En ce sens, ils risquent de perdre contact avec la réalité du terrain.

Si mon analyse veut aller au-delà de l'étude de cas et fournir une contribution à l'analyse comparative de la politique d'exil, elle doit tenir compte de ces critiques et des faiblesses de mes prédécesseurs. Elle ne peut pas se limiter aux actions visant à l'obtention d'une légitimité, mais doit aussi analyser d'autres activités politiques (dans le sens le plus large). Enfin, la thèse finale ne doit pas seulement porter sur les formes d'action, mais aussi analyser les résultats.

Une telle analyse n'est évidemment pas aisée. Tout d'abord, il existe une réelle difficulté à distinguer les activités des résultats, car ces notions se confondent. Fomenteur une révolte est une activité dont la révolte est le résultat, lequel constitue lui-même une activité menant à de nouveaux résultats, comme la concrétisation de la cause pour laquelle on lutte, et – en cas de succès – le changement de régime. Un second problème se situe dans le fait que les actions des exilés visent parfois à influencer la société et la politique à la fois du pays d'accueil et du pays d'origine. Pour analyser leur efficacité, il conviendrait d'approfondir les développements sociaux dans les différents pays et d'examiner dans quelle mesure ils sont influencés par les exilés. Et cela est une tâche presque impossible.

43 Elle est particulièrement peu rigoureuse dans l'indication de ses sources et n'indique ni dans le texte, ni dans la bibliographie, les personnes avec qui elle a parlé (Iwańska, *Exiled*, 9).

Une approche consistant à se concentrer sur les objectifs (au lieu des résultats) permet d'éviter ces problèmes méthodologiques. Les objectifs des exilés et la réussite de ceux-ci peuvent être déduits de leurs activités et de leurs sources, sans pour cela qu'il soit besoin d'analyser tout le contexte de leur action (les sociétés dans les pays d'accueil et au sein de la patrie). Dans ce livre, l'analyse des résultats de l'action d'exil se réduit donc à celle de son efficacité⁴⁴. Et pour cela, il y a trois questions importantes à poser : quels étaient les buts poursuivis par les exilés, quels sont ceux qu'ils ont surtout pu réaliser et quels sont les facteurs qui ont influencé positivement ou négativement cette réalisation.

Les objectifs poursuivis par les exilés sont de nature variée. Le but formel ou final – l'éviction du régime contesté ou l'acquisition de l'indépendance ou de l'autonomie – en est fort éloigné. Une partie de l'action se centre, pour réaliser au mieux cet objectif, sur la réflexion et la discussion (stratégies et idéologies), mais d'autres activités poursuivent surtout des buts secondaires ou réels, qui ne forment qu'un premier pas vers le but final.

D'une part, les exilés diffusent des informations à propos du régime politique de leur pays d'origine et tentent ainsi d'interpréter les faits ou d'influencer l'opinion publique. C'est surtout le cas dans le pays d'accueil, mais il arrive parfois que l'interprétation parvienne dans leur propre patrie (le tamizdat)⁴⁵. De l'autre, les exilés font du lobbying afin d'obtenir des notes favorables, des résolutions, des lois et des mesures politiques, tant auprès des gouvernements qu'auprès des organisations non gouvernementales, à l'échelle locale ou internationale. D'autres buts visent plus particulièrement l'arrière-ban lui-même : la formation politique ou intellectuelle des exilés, leur mobilisation et leur organisation, ainsi que leur coordination et la légitimation afférente.

La réalisation de ces objectifs ne se laisse pas facilement évaluer. Les exilés eux-mêmes ont souvent gonflé les résultats positifs de leurs activités, de sorte

44 Ce critère d'intentionnalité est de fait une réduction, et ne mène pas à la somme de tous les résultats que les exilés ont obtenus ou de toutes les fonctions que leurs actions ont servies. L'action d'exil a également eu des effets à long terme, et a influencé p. ex. la propre création nationale et identitaire ou la mémoire collective du pays d'accueil. Ceux-ci ne seront pas pris en considération ; la recherche systématique dans ce domaine est peu aisée, et le cas de la Belgique est trop limité pour cela.

45 Tamizdat est un mot russe, composé de *tam* (là-bas) et *izdat* (publier). Littéralement, il signifie donc 'publication-là-bas' et fait référence à toutes les publications (dissidentes) qui furent réalisées dans l'émigration afin d'être introduites en fraude dans le pays d'origine. Tamizdat est le contraire de samizdat, qui se traduit par 'auto-édition' (*sam* est le pronom réfléchi) et correspond aux médias dissidents et non censurés du bloc de l'Est même.

que leurs appréciations ne peuvent être acceptées telles quelles. De plus, la plupart des objectifs ne sont atteints que partiellement. Il est parfois possible de mesurer certaines réalisations (p. ex. la mobilisation, par le biais du nombre de membres), mais ce n'est pas toujours le cas (p. ex. dispersion de l'information) et souvent, on ne peut pas démontrer que les exilés ont été les seuls responsables (p. ex. de l'adoption de telle ou telle mesure politique). Impossible, donc, de répondre à la question de l'efficacité en termes absolus.

Cette question peut néanmoins être posée. Premièrement, on peut décrire les objectifs atteints (bien que les conclusions doivent parfois être formulées au conditionnel). Deuxièmement, on peut voir quels buts ont pu être réalisés le plus facilement. Et troisièmement, on peut analyser dans quelles conditions certains objectifs ont été réalisés et quels ont été les facteurs d'influence.

Une attention spéciale est consacrée à la légitimité, celle-ci ayant beaucoup influencé les travaux des chercheurs précédents. La légitimité est approchée non pas comme but réel (dans quelle mesure la revendication de légitimité a-t-elle été réalisée ?), mais bien comme facteur d'influence. L'efficacité de la politique d'exil fut-elle renforcée par une légitimité bien établie ? Ou bien les exilés n'aspirant pas à la légitimité réalisaient-ils davantage leurs objectifs ?

La légitimité, mot introduit dans les sciences humaines par Max Weber mais dépourvu de définition précise⁴⁶, est interprétée au sens le plus large. Je l'utilise en tant que synonyme de représentation et d'unification, phénomènes qui, en exil, sont souvent fondés légalement⁴⁷. Les gouvernements et parlements en exil, les organisations coupoles, ... : toutes ces institutions politiques aspirent à la légitimité.

Je réponds à ces questions dans la deuxième partie du livre. Le chapitre II.1 situe les exilés polonais parmi les autres exilés en analysant l'attitude des différentes tendances politiques belges vis-à-vis d'eux. Les trois chapitres suivants se concentrent sur trois grandes formes d'action : la diplomatie en exil, l'action radicale démocrate et le journalisme. A chaque fois, j'examine quels ont été les objectifs des exilés, dans quelle mesure ils ont été atteints et quels facteurs en ont influencé l'efficacité.

46 A ce sujet, voir Bensman, "Max Weber's concept of legitimacy", où l'auteur, un sociologue américain, distingue cinq interprétations différentes de la légitimité chez Weber.

47 Même Y. Shain me donnerait raison à ce propos : « It is apparent that the claims of both governmental and nongovernmental exile organizations are an integral part of these organizations' tactics and their rhetoric to mobilize support » (*The Frontier*, 30).

L'hospitalité belge

La première grande question de ce livre – la position des exilés vis-à-vis des autres migrants – présente un caractère sociohistorique, tandis que la deuxième – l'efficacité des activités d'exil – est plutôt d'ordre politique. La troisième concerne l'histoire nationale. A travers l'immigration polonaise, je positionne la Belgique par rapport aux autres pays d'accueil et cerne son attractivité auprès des exilés. Mon but consiste à revoir le mythe de l'hospitalité belge.

L'image d'une Belgique hospitalière est très ancienne. Lorsque, dans les années 1930, L. Piérard et M.A. Pierson introduisent un ouvrage intitulé *Belgique, Terre d'Exil* en décrivant la Belgique comme un « lieu de refuge depuis des temps très reculés », ils se rallient tout simplement à une image déjà développée et répandue dans les années 1830⁴⁸. A la veille du XXI^e siècle, cette image est toujours solidement ancrée. En 2000, C. Billen (ULB) l'a décrite de manière plus nuancée : « De par la franchise et l'ouverture extrêmes qui sous-tendaient le texte de la constitution, il semblait bien que le jeune état belge fût un paradis pour quiconque avait été expulsé de son pays pour cause de convictions trop radicales ou non conformistes, ou pour quiconque ressentait un besoin de réflexion politique et dès lors désirait prendre ses distances par rapport à la trop dure réalité. L'attrait de la Belgique augmenta peut-être encore lorsqu'en 1833, un article de loi rendit impossible l'extradition pour cause de délit politique »⁴⁹.

Pourtant, l'hospitalité belge a déjà fait l'objet de violentes critiques et de recherches de fond. En 1978, J. Stengers écrit encore qu'« on ne saurait parler de la Belgique du XIX^e siècle sans évoquer sa réputation, pour les étrangers, de "terre d'accueil" : les réfugiés politiques, les exilés y ont bénéficié d'un régime qui, pour l'Europe du temps, était particulièrement libéral »⁵⁰. Mais lors d'un

48 L. Vandersteene a tenu une conférence au sujet de ce mythe pour la société Sud-néerlandaise de linguistique et littérature et d'histoire (Zuidnederlandse maatschappij voor taal- en letterkunde en geschiedenis) le 22 octobre 2000. J'y ai parlé moi-même des facteurs attractifs (*pull-factors*) de la Belgique sur les réfugiés ; la présente introduction développe certaines idées que j'avais incluses dans cette contribution. Les comptes rendus ont été publiés : Vandersteene, "De 'mythe'" et Goddeeris, "Belgische pull-factoren". La problématique est également traitée dans : Goddeeris, "Belgique". La citation dans : Piérard & Pierson, *Belgique*, 9.

49 Billen, "Kruispunt van culturen", 24. A d'autres endroits, Billen est plus nuancée. A propos de la loi des étrangers à laquelle elle fait référence : Vandersteene, "Het uitleveringsrecht".

50 Stengers, *Emigration*, 73.

congrès international en 1991, sa disciple, A. Morelli, brise cette image en la qualifiant de « toute relative, sinon mythologique »⁵¹.

Depuis lors, plusieurs historiens, comme N. Coupain et surtout L. Vandersteene, ont approfondi la question de la restrictivité belge vis-à-vis des réfugiés. Durant les premiers mois qui ont suivi l'indépendance, la politique belge d'asile fait peut-être encore preuve d'hospitalité et, surtout, d'un sentiment de solidarité envers les autres combattants de la liberté. Le 1^{er} janvier 1831, quelques centaines de *constitucionalistas* portugais, débarqués à Bruges au printemps de 1829, reçoivent des nouvelles autorités 20 000 florins⁵². Au cours de l'insurrection de Novembre contre les Russes et de l'émigration polonaise qui s'en suit, une vague de sympathie pour les Polonais traverse le pays⁵³.

Cette solidarité ne tarde toutefois pas à faire place à un plus grand réalisme. La constitution libérale est remplacée par une politique d'asile restrictive. Quand, en avril 1833, une nouvelle loi sur les étrangers est adoptée à Paris, le gouvernement belge réagit en répartissant les premiers réfugiés polonais expulsés de France en province dans des soi-disant « dépôts »⁵⁴. En octobre 1833, l'extradition des étrangers pour des délits politiques est interdite, mais deux ans plus tard à peine, le Parlement vote une autre loi admettant l'expulsion des étrangers pour perturbations de l'ordre public sur le sol belge⁵⁵. Le législateur ne fait en réalité que confirmer la réalité de terrain car, après les émeutes d'avril 1834 déjà, vingt-cinq étrangers ont été expulsés⁵⁶. Quoiqu'il en soit, à partir de 1835, il est défendu aux étrangers d'exercer une quelconque activité politique⁵⁷.

51 Morelli, "Belgique", 119. Un an plus tard, H. Reiter qualifiait lui aussi de restrictive la politique d'émigration belge. Voir : Reiter, *Politisches Asyl*, 116-118.

52 Vandersteene, "Met gemengde", 845 et ss. et, dans un ordre plus général, Trips, "Portugese".

53 Vandersteene, "Polonofilie".

54 Suivant l'exemple de la France, la Belgique établit en mai 1833 un certain nombre de « dépôts », dans lesquels une dizaine de réfugiés furent placés. Le système, qui semble n'avoir été qu'une réaction contre l'arrivée d'immigrants expulsés de France, ne fut appliqué que dans une mesure très réduite. En juin 1834, il fut remplacé par l'attribution d'un lieu de séjour obligatoire. Goddeeris, "The First Years", 69-71 et 92-96.

55 Vandersteene & Schiepers, "Natievorming", 31-78 et Vandersteene, "Het uitleveringsrecht", 261-263. Les deux lois coexistaient : l'extradition (aux autorités de l'Etat dont le réfugié extradé détient la citoyenneté) n'est pas la même chose que l'expulsion (aux frontières de la Belgique, souvent en France ou en Angleterre).

56 Deneckere, "De plundering".

57 Morelli, "Belgique", 119 ; Coupain, "L'expulsion", 22, 27-29 ; Caestecker, *Alien Policy*, 1-17 ; Caestecker, "Migratiecontrole" ; Goddeeris, "Van favoritisme".

L'Allemand H. Reiter a écrit dans son étude sur les réfugiés politiques allemands avant et pendant la révolution de 1848 que la politique d'asile belge « se caractérisait avant tout par le souci de laisser entrer aussi peu de réfugiés que possible dans le pays »⁵⁸. N. Coupain, qui a étudié la pratique administrative sur base d'environ 340 000 expulsions du territoire pendant le long XIX^e siècle (parmi lesquels 1190 seulement pour des raisons politiques), constate que la police des étrangers ne laissait en paix que « les plus calmes »⁵⁹.

Ces dernières années, cette forte mise en exergue de la restrictivité a cependant été critiquée : de très nombreux réfugiés ont en effet été politiquement actifs en Belgique. J'ai donc nuancé le propos dans un article paru dans le numéro thématique de la *Revue belge d'histoire contemporaine* sur la politique d'asile belge : certains étrangers ont été renvoyés, expulsés ou extradés⁶⁰, tandis que d'autres ont pu tranquillement s'adonner à leurs activités politiques. L'attitude belge ne s'est durcie que sous le Seconde Empire, du moins envers les réfugiés français qui combattaient le régime de Napoléon III⁶¹. Cela s'inscrivait aussi dans une émergence progressive de la nation, que des historiens comme G. Noiriel ont également observée dans d'autres pays européens. Néanmoins, la Belgique reste assez libérale.

F. Caestecker, qui a édité le numéro thématique, parle dans son article des cas « exceptionnels » de réfugiés qui étaient *personae non grata* en raison de leurs activités politiques et affirme que l'arme de l'expulsion était utilisée de manière « économe » en Belgique. La Belgique était un Etat du « laissez-faire » qui n'avait guère besoin d'une politique spécifique dans ce domaine et, donc, prêtait « généreusement » asile⁶².

Aussi bien Caestecker que Vandersteene soulignent que cette image d'une politique des étrangers libérale constituait un élément fondamental de l'identité nationale belge. Celle-ci s'était nourrie d'aspiration à l'indépendance et de désir de liberté.

58 Reiter, *Politisches*, 117 : « vor allem von dem Bemühen gekennzeichnet, so wenig Flüchtlingen wie möglich in das Land zu lassen ».

59 Coupain, « L'expulsion », 29.

60 Pour la différence, voir De Soignie, *Des Belges*, II 113-120. Le renvoi est la conduite des étrangers déclarés vagabonds par jugement hors du territoire du royaume. L'expulsion est l'éloignement d'un étranger qui compromet la tranquillité publique. Dans le cas d'un extradition, non seulement son séjour dans le pays est mis en discussion, mais encore sa liberté : l'étranger est livré à des autorités étrangères.

61 Goddeeris, « Van favoritisme naar legaliteit ».

62 Caestecker, « Vluchtelingen », 351 et 373. Voir également : Aprile, *Le siècle*, 117-120 et 162.

Bien qu'il trouve encore crédit dans de larges cercles, le mythe de l'hospitalité a donc été affaibli par les historiens. La Belgique n'a pas accueilli les exilés avec enthousiasme et la constitution libérale et le fameux article 128 – « Tout étranger, qui se trouve sur le territoire de la Belgique, jouit de la protection accordée aux personnes et aux biens, sauf les exceptions établies par la loi » – ont été remplacés. De plus, L. Vandersteene a situé son origine et sa diffusion rapide dans le cadre plus large de la formation de l'identité et de la nation belges. Celle-ci a été nourrie d'aspiration à l'indépendance et de désir de liberté. L'hospitalité envers les autres combattants de la liberté, y compris les exilés, y a occupé une place importante⁶³.

On pourrait même extrapoler ce qui précède au niveau international. Dans une comparaison effectuée à l'échelle européenne en 1998, il apparaît que l'aspiration à l'indépendance et à la liberté est un élément des mythes nationaux de beaucoup d'autres nations (au même titre que, par exemple, l'unité, la continuité et le christianisme). Les Flamands ont la bataille des Eperons d'Or, les Polonais Grunwald et Kościuszko, la Russie Aleksandre Nevski et Ivan III, la France Vercingétorix et Jeanne d'Arc, l'Angleterre la Magna Carta et la Glorieuse Révolution, et l'Italie la Ligue lombarde⁶⁴.

Il en est de même pour le mythe de l'hospitalité. La France se considère comme terre d'exil et les historiens suisses se demandent si le concept de « terre d'accueil » est d'application pour leur pays⁶⁵. Même les spécialistes néerlandais de la migration, J. Lucassen et R. Penninx, ont écrit que « la République avait été un refuge pour les nombreuses personnes pourchassées en raison de leurs convictions », tout en introduisant aussitôt une nuance : la Hollande était, d'une part, « tolérante en comparaison avec un certain nombre de pays voisins, envers un grand nombre d'associations mais pas envers toutes, et dans un bien sens spécifique »⁶⁶. De l'autre, les auteurs soulignent le fait que cette image est sélective et qu'elle a été utilisée à des fins spécifiques.

63 Vandersteene, "De 'mythe'".

64 François & Schulze, "Das emotionale Fundament", 22-23. Ce type de mythe n'était pas encore inclus dans la taxonomie des mythes de l'année précédente ; Schöpflin, "The Functions", 28-35.

65 Meadre, *France* ; Arletta, "La Suisse". Milza, "Introduction", 133 est également très illustratif : « Certes, ni la République française, ni la Confédération helvétique n'ont eu le privilège exclusif d'être, dans la longue durée, des terres de refuge pour les bannis et les persécutés issus d'horizons divers. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique et bien sûr les deux grands Etats nord-américains, ont depuis des siècles accueilli eux aussi [...]. Mais nulle part semble-t-il autant que dans nos deux pays, le droit d'asile n'a été – et de manière aussi permanente – érigé en référence culturelle, liée à leur identité même, et instrumentalisée comme telle dans le champ des relations internationales ».

66 Lucassen & Penninx, *Nieuwkomers*, 23 et 3-4.

Lucassen et Penninx attaquent donc le mythe de l'hospitalité (selon leurs mots : tolérance) de la Hollande, mais lui attribuent en même temps un certain degré de dignité. Cette approche est plus proche de la réalité historique qu'une pure négation de l'hospitalité, telle qu'elle a eu lieu en Belgique. Morelli et Vandersteene ont brisé un mythe, mais ont en même temps relativisé ou nié la présence des réfugiés.

Pourtant, cette présence a été réelle, et, en termes relatifs, elle a même été nombreuse (quoique la Belgique ait mené une politique d'asile restrictive). Bruxelles a été un carrefour de cultures, nombre d'exilés et de réfugiés célèbres sont venus en Belgique au XIX^e siècle (même si les plus radicaux ont rapidement été reconduits à la frontière).

Leur présence ne s'explique pas par l'hospitalité, mais par un certain degré d'attractivité. Dans ce livre, je voudrais rechercher les raisons de cette attractivité en étudiant les motivations des exilés polonais dans leur choix de résider en Belgique. En d'autres termes, je voudrais définir les facteurs qui y attireraient les réfugiés et les exilés. Était-ce dû à un certain degré de libéralisme ? Ou d'autres facteurs ont-ils été plus convaincants ?

Dans un certain sens, on pourrait dire qu'en analysant les fondements empiriques, je retourne à l'essence du mythe au lieu de me limiter à sa déconstruction et à l'histoire de sa construction. Cette terminologie, empruntée à l'analyse du nationalisme, est en effet également applicable à l'étude des mythes historiques⁶⁷. Un mythe n'est pas totalement dénué de fondements, ne se résume pas à une « tradition inventée » (E. Hobsbawm), mais repose sur un fond de vérité ou de réalité.

Un mythe peut semble-t-il également mener sa propre vie (chose que les néo-essentialistes comme A. Smith défendent également à propos de la nation). Dans mon étude, j'analyse la réputation d'hospitalité comme un facteur réel d'attractivité pour les réfugiés.

Cette vision ne gomme pas l'important degré de constructivisme. Je ne nie pas que le noyau de l'attractivité se soit développé jusqu'à devenir une construction mythologique bien éloignée de la vérité. Les Belges n'ont certainement pas été les plus accueillants et la Belgique n'était pas plus attirante que d'autres pays comme la France, la Grande-Bretagne et la Suisse, où les réfugiés furent presque toujours plus nombreux.

Il est frappant de constater que le mythe belge s'est surtout fondé sur de courts séjours d'exilés en Belgique. Le cas de Mazzini est un bel exemple : bien

67 Voir aussi, p. ex., Smith, "The 'Golden Age'", 56 et ss.

que celui-ci « n'ait fait que de brèves apparitions » en Belgique⁶⁸, une plaque commémorative au boulevard Anspach de Bruxelles nous remet en mémoire son passage et fait en même temps mention de l'hospitalité et du caractère « européen » de la capitale⁶⁹. Le reste du panthéon des exilés du XIX^e siècle, auquel on se réfère toujours pour confirmer l'hospitalité belge, n'a également fait que de courts séjours en Belgique. Le plus souvent, ils ont été contraints de quitter le pays. Karl Marx y a vécu trois ans (1845-1848), Mikhaïl Bakounine y est resté quelques mois à deux reprises (de mars à juillet 1844 et de décembre 1847 jusqu'à son départ volontaire à Paris, en février 1848), Victor Hugo une année (1851-1852 et à nouveau très brièvement en 1871) et Pierre-Joseph Proudhon quatre ans (de 1858 jusqu'à son amnistie en 1862)⁷⁰.

La Belgique a bien entendu exercé un certain attrait sur une série de réfugiés, mais celui-ci n'avait rien à voir avec l'hospitalité. Dans ce livre, j'analyse en quoi il a réellement consisté, en particulier pour la période 1830-1846. La première partie du livre sera consacrée à la reconstitution des mouvements de migration, à l'évaluation du degré d'attractivité de la Belgique par rapport aux pays voisins et à l'identification des motifs et facteurs attractifs. Dans la seconde partie, ces facteurs seront vérifiés à la lumière de l'activité journalistique des exilés en Belgique : l'image de la Belgique comme paradis des éditeurs et des imprimeurs est en effet aussi classique que celle de l'hospitalité⁷¹.

Historiographie

Les historiens polonais prêtent beaucoup plus d'attention au phénomène de l'émigration que leurs collègues d'Europe occidentale. L'émigration fait partie de l'historiographie nationale polonaise. Il y a un spécialiste du domaine dans presque chaque université ou institut scientifique. Jusqu'au début des années

68 Van Nuffel, "Présence de Mazzini", 36.

69 A savoir au numéro 30 du boulevard, à l'angle de la rue Grétry. Le texte, rédigé pour la plus grande partie en trois langues (italien, français et néerlandais), dit ceci : « nel 1854 : Giuseppe Mazzini, Père de l'Italie moderne, précurseur de l'Europe unie, a séjourné, en exil en ce lieu jadis l'hôtel de Suède. L'associazione G. Mazzini pose il 20. ottobre 1995 ». On trouve e.a. d'autres plaques commémoratives de ce genre au 51 de la rue Ducale (Byron), au 58 de la rue des Eperonniers (Lelewel) et au 26 de la Grand-Place (Hugo et Marx).

70 Goddeeris, "Belgische pull-factoren".

71 Voir p. ex. l'exposition Grisay, *Belgique Terre d'Accueil. Ecrivains et artistes étrangers édités en Belgique* qui fut tenue en 1992 à la Bibliothèque royale.

1990, ils ont surtout étudié les vagues migratoires du XIX^e siècle et l'entre-deux-guerres. Quelques années après la chute du communisme, beaucoup d'historiens se sont penchés sur la Seconde Guerre mondiale et le communisme, mais de nouvelles études sont également effectuées sur les Polonais en Belgique au XIX^e siècle⁷². En 1999, R. Żurawski vel Grajewski a publié deux articles sur la diplomatie d'Adam Jerzy Czartoryski vis-à-vis de la Belgique. En 2000, le journaliste M. Kledzik a présenté à l'Université de Toruń un doctorat sur les officiers polonais dans l'armée belge entre 1832 et 1853 (son promoteur était S. Kalembka)⁷³. L'article le plus récent a paru en 2007, mais il ne contient pas de données basées sur de nouvelles sources⁷⁴.

Malgré ce vif intérêt en Pologne même, mon analyse peut je pense fournir une contribution fondamentale quant à la compréhension de la migration polonaise en Belgique. En effet, l'analyse polonaise présente quelques faiblesses, que ce livre voudrait compenser. Elle est sélective et répétitive dans le choix du sujet, elle souligne le thème d'une façon subjective, voir héroïque et elle livre les descriptions dans un style événementiel. De plus, elle est souvent fondée sur des sources réduites. Elle fait peu d'efforts pour intégrer à ses conclusions les résultats des recherches précédentes (à part les synthèses de l'historien de la littérature K. Kamiński) et ne fait pas usage des travaux belges ayant abordé certains thèmes d'une façon plus critique. Inversement, ces derniers ne connaissent pas non plus la littérature polonaise.

L'analyse de la migration polonaise du XIX^e siècle en Belgique se fonde sur des événements spécifiques ou des cas particuliers de migrants ayant demeuré et été actifs (pendant une certaine période) en Belgique. On peut distinguer quatre points d'attention.

Premièrement, plusieurs historiens, W. Zajewski de Gdańsk, en tête, se sont penchés sur les années 1830-1832. D'une part, ils ont répandu l'idée que l'insurrection de Novembre avait sauvé l'indépendance belge en empêchant une intervention du tsar en Europe occidentale. D'autre part, ils ont examiné les journaux belges à la loupe sur la question de l'attachement belge pour la Pologne au cours de cette période. Ils ont réuni des citations prouvant la sympathie unanime de la nation belge pendant et juste après la révolte.

72 Un aperçu des publications les plus récentes : Borejsza, *Piękny wiek*, 134 et ss.

73 Dans cet aperçu historiographique, j'évite les notes de bas de page ; toutes les publications dont je traite ici sont également intégrées à cette recherche, et sont mentionnées dans la bibliographie.

74 Kozłowska, "Stosunki polsko-belgijskie".

Des historiens belges comme R. De Schryver et L. Vandersteene ont déjà fortement nuancé ces conclusions et les ont même en grande partie contredites – ce sujet a été traité lors d’un colloque organisé à Bruxelles à l’occasion du 170^e anniversaire de l’insurrection de Novembre (le 29 novembre 2000)⁷⁵. Dans ce livre, je prolonge dans le temps l’analyse de L. Vandersteene sur la « polonophilie » en 1831 et 1832. J’étudie donc l’attitude, vis-à-vis du cas polonais, des différents groupes politiques belges au cours des périodes ultérieures.

Un deuxième point d’attention, et non des moindres, dans l’analyse historique polonaise, concerne Joachim Lelewel, l’un des principaux leaders démocrates pendant l’insurrection et l’émigration. Il a vécu à Bruxelles de 1833 à 1861.

Lelewel est mis sur un piédestal, en particulier par les historiens polonais de la République populaire. Ses œuvres complètes ont été rééditées et sa correspondance intégralement publiée en cinq volumes (c’est d’ailleurs une mine d’informations, car Lelewel adorait faire des commentaires sur ses compatriotes à Bruxelles). Quelques biographies lui sont consacrées, dont la plus connue est celle de S. Kieniewicz, un des historiens polonais majeurs du XX^e siècle. B. Cygler, de Gdańsk, a écrit son doctorat sur le ZEP (Union de l’émigration polonaise ; l’organisation de Lelewel, la plus importante au sein de l’émigration) et son mémoire d’habilitation sur les activités politiques de Lelewel pendant son exil. A.F. Grabski, de Łódź, s’est spécialisé dans les contacts (en définitive assez superficiels) entre Lelewel et Karl Marx. Lors d’un colloque en 1986, une grande partie de ces conclusions ont été rassemblées par T. Wysokińska, qui dirige à Bruxelles un « Centre Lelewel ». Elle a également organisé une seconde exposition sur Lelewel à la Bibliothèque royale, la première datant de 1933⁷⁶.

Dans ces études, Lelewel est unanimement glorifié. Ici, j’examine ses activités politiques en exil du point de vue de leur efficacité. De plus, je mets l’accent sur d’autres exilés, moins influents.

75 Voir les références sous Balace, De Schryver et Goddeeris. A ce colloque également, les différences entre les approches des chercheurs polonais (J. Łukaszewski, T. Panecki) et des historiens belges (R. De Schryver, L. Vandersteene, I. Goddeeris, F. Balace) étaient tangibles. La thèse selon laquelle l’insurrection de Novembre avait sauvé l’indépendance belge est également défendue dans le mémoire de licence de F. Perelman-Liwer et dans le doctorat (publié) du Polonais anglais, J.A. Betley.

76 Wysokińska, *Joachim Lelewel* et Hoc, *Joachim Lelewel*.

Troisièmement, les officiers polonais dans l'armée belge ont également fait l'objet d'une attention particulière. En 1832 et en 1838, quelques dizaines de réfugiés polonais ont été recrutés pour remplir le cadre des officiers. Leur service a été étudié par quelques historiens belges, comme C. Merzbach (fils d'un émigrant de 1863), L. Leconte et son fils J.R. Leconte. En outre, F. De Lannoy, T. Meeus et B. Lauwers ont tous étudié le recrutement du général Jan Skrzynecki, fin 1838, et le conflit diplomatique avec l'Autriche et la Prusse qui s'en suivit.

Les historiens polonais ne se sont penchés sur ce sujet que plus tard. R. Bender a résumé les conclusions belges et M. Kledzik y a consacré son doctorat. Ces études ont été écrites dans un style glorifiant l'histoire militaire ou diplomatique. De plus, ces auteurs n'ont pas fait usage des volumineux dossiers d'officiers, conservés à l'Ecole royale militaire. Dans ce livre, je formule, au moyen de ces nouvelles sources, des nuances fondamentales quant à l'image du combattant de la liberté, inévitablement associée aux officiers.

Le quatrième et dernier pilier de la recherche historique en Pologne concernant la présence polonaise en Belgique au XIX^e siècle consiste dans les biographies de certains migrants. D'une part, il existe en Pologne une grande tradition biographique. Beaucoup d'exilés ont été repris dans le Dictionnaire biographique national (PSB) ou des biographies spécialisées, comme les membres du TDP (M. Tyrowicz), les officiers polonais impliqués dans l'insurrection de Novembre (R. Bielecki) ou les allocataires polonais en Grande-Bretagne (M. Paszkiewicz). Ces œuvres ont une valeur inestimable en tant qu'instrument de travail, mais elles ne donnent pas de vue générale sur l'émigration polonaise.

D'autre part, plusieurs monographies ou articles ont été écrits sur des migrants ayant passé (une partie de) leur exil en Belgique. Il s'agit souvent de démocrates et de collaborateurs de Lelewel, comme Wiktor Heltman (H. Łuczakówna), Tadeusz Krępowiecki (W. Łukaszewicz), Ludwik Ozeasz Lubliner (L. Lewinon), Aleksander Kazimierz Pułaski (W. Rostocki) et Stanisław Worcell (B. Limanowski et W. Łukaszewicz). Quelques officiers de l'armée belge ont également fait l'objet d'une biographie séparée ; outre celle de Skrzynecki, citons notamment Ignacy Marcei Kruszewski (M. Kledzik) et Władysław Zamoyski (B. Konarska, J. Nowak). D. de Champeaux-Kleczyński a écrit une biographie sur son ancêtre Józef Kleczyński. Le spécialiste de l'histoire de l'imprimerie, A. Kłossowski, a publié une biographie de l'imprimeur Jan Nepomucen Młodecki. E. Kozłowski, un historien de Kielce, a fait de même pour l'espion Franciszek Szostakowski.

Le chercheur constatera que beaucoup de ces œuvres comportent les mêmes faiblesses. La principale tient au fait que les historiens polonais ont toujours été sélectifs dans le choix de leur sujet d'analyse. Ils se sont presque toujours concentrés sur les migrants actifs au niveau politique. On pourrait de ce fait avoir l'impression que tous les Polonais se sont engagés en exil dans des activités politiques. Cette impression est d'autant plus vive que le style de la plupart des études s'appuie sur ce qu'un historien moderne appellerait « l'ancienne historiographie politique et diplomatique ».

La grande majorité de la recherche analyse et interprète uniquement les activités politiques des migrants : dans le cas des démocrates radicaux, la rédaction de périodiques et de pamphlets, le contenu des textes, l'organisation de manifestations et de réunions, et la fondation et la dissolution de plusieurs associations ; dans le cas des exilés légitimistes et monarchistes, la rédaction de mémorandums et d'analyses politiques et le lobbying auprès des politiciens du pays d'accueil.

Il va de soi que cette approche est étroitement liée à la nature des sources : les Polonais ont, en premier lieu, laissé des traces de leurs activités politiques. Le problème est que cette histoire politique événementielle ne pose aucune question sur la politique d'exil et qu'elle exclut un grand nombre de migrants.

Ceci vaut non seulement pour les proscrits des années 1830 et 1840, mais aussi pour la totalité de la migration polonaise en Belgique après la révolte de 1863-1864. Si des recherches fragmentaires ont été réalisées sur les réactions belges à cette insurrection de Janvier (F. Balace, N. De Waet, H. Fassbender) et que des études ont été consacrées aux étudiants polonais en Belgique (K. Bystram, P. Dhondt, J. Hulewicz, A. Karbowski, K. Mrozowska, J. Spilliaert, E. Stachurski, A. Van Acker), on constate un grand flou sur l'émigration d'après 1864 proprement dite.

Dans l'historiographie, ce sont toujours les mêmes noms et les mêmes données qui apparaissent : principalement les figures d'Henryk Merzbach et de Włodzimierz Wolski (dans les publications de C. Merzbach, K. Kamiński, M.B. Styk, K. Van Heuckelom) et, dans une moindre mesure, d'Aleksander Guttry et de Zygmunt Miłkowski (p. ex. dans le PSB). Les monographies plus générales sur l'émigration polonaise après 1864 (en premier lieu, J. Borejsza) ne mentionnent guère plus à propos de la Belgique que le fait que cent à deux cent migrants y ont habité. Ce groupe est étudié de plus près dans le présent ouvrage.

Sources

Les sources sur lesquelles se base la présente recherche peuvent être divisées en deux catégories : les sources des migrants et celles des autorités. La première catégorie est très hétérogène et comprend à la fois des documents personnels (lettres, mémoires, ...), des archives d'associations, des périodiques et d'autres sources imprimées. Un résumé détaillé de tout le matériel consulté figure dans la bibliographie. Je me limite ici à une introduction générale et à un commentaire sur les choix les plus importants.

Les annales des plus importantes bibliothèques scientifiques polonaises constituent le point de départ de l'analyse des archives. L'AGAD, les archives de l'Etat qui regroupent les documents des institutions en Pologne jusqu'en 1918, ne possède pas de matériel sur l'émigration en Belgique. Par contre, les bibliothèques des universités et des départements du PAN (l'Académie polonaise des Sciences), comme la BJ, la BN, la BUV, l'OSS, la PAN et le PTPN ont acquis des collections diverses dans lesquelles on trouve souvent des lettres ou d'autres documents d'émigrants polonais. Ces collections sont classées sans subdivisions chronologiques ou thématiques, mais sont soigneusement inventoriées. Dans les inventaires des fonds d'archives contenant de la correspondance, on trouve un répertoire de tous les auteurs.

Les exilés étaient conscients de leur rôle historique et beaucoup d'entre eux ont pris soin de leurs documents. Certains ont déposé leur matériel dans des bibliothèques scientifiques, mais ce sont les archives spécialisées des migrants qui possèdent la plus riche collection de documents personnels. La Bibliothèque polonaise de Paris (BPP), fondée en 1838 par les migrants, a collecté et inventorié les documents de dizaines de migrants, y compris de Belgique (les *Papiery emigrantów* ou papiers d'émigrants). La Bibliothèque Czartoryski, à Cracovie (BCZ), possède les archives privées de la famille Czartoryski. Celles-ci remontent loin dans l'Ancien Régime, mais sont également fort intéressantes pour le XIX^e siècle dans la mesure où Adam Jerzy Czartoryski a dirigé le centre monarchiste de l'Hôtel Lambert durant l'émigration. Ses archives contiennent non seulement des dépêches adressées aux collaborateurs de Belgique et des rapports rédigés par ces derniers (Ludwik Bystrzonowski, Ignacy Marcei Kruszewski, Konstanty Linowski, Feliks Prot Prószyński), mais aussi une abondante correspondance entre sympathisants, classée par auteur dans les *Teki emigrantów* (classeurs d'émigrants).

Les *Papiery emigrantów* parisiens et les *Teki emigrantów* de Cracovie ont été entièrement dépouillés en ce qui concerne la Belgique. Dans les autres collections susmentionnées, j'ai analysé les listes des fonds et les index de

personnes, dans lesquelles j'ai à chaque fois vérifié une sélection d'environ cinquante personnes. J'ai ainsi pu rassembler des centaines de lettres. Le matériel ne s'est pas toujours révélé intéressant quant à son contenu : souvent, il s'agissait de problèmes pratiques, de poèmes ou de commentaires liés à des articles proposés. J'ai toutefois découvert de longues missives sur la vie des exilés et des collections complètes de lettres. Henryk Merzbach, par exemple, a écrit plus de cent lettres à Józef Ignacy Kraszewski.

A côté de la correspondance, j'ai parcouru de nombreux autres fonds, comme les documents de Jan Skrzynecki (PAN), de Konstanty Zaleski (BJ) et de Henryk Kałusowski (BN) ; les mémoires inédites de Leopold Müller (BN, en déplacement à travers la Belgique en 1836), de Florian Ziemiałkowski (BN, à Liège, en août 1863) et de Jan Józef Lipski (OSS, en Belgique entre 1863 et 1867) ; le journal personnel du marchand d'armes Feliks Gabriel Bauerfeind (BJ) ; les copies réalisées par l'espion russe Olgierd Sabiński qui a intercepté une partie de la correspondance avec la Belgique (PAN) ; et des notes de Stanisław Posner, qui a étudié en Belgique avant la Première Guerre mondiale et y a fait des recherches sur la Grande Emigration en Belgique (BUV). Posner a correspondu à ce sujet avec les descendants d'Alexandre Gendebien et de Lucien Jottrand. Ceux-ci ont analysé pour lui des archives familiales qui furent perdues par la suite.

A côté du matériel d'archives, j'ai analysé de nombreuses sources imprimées liées aux exilés. En ce qui concerne les périodiques, je me suis limité aux publications éditées en Belgique. J'ai toutefois fait quelques exceptions importantes. En collectant les ouvrages polonais publiés en Belgique, j'ai découvert dans des publications à l'étranger des données intéressantes sur les Polonais de Belgique. J'ai donc analysé entre autres *Pielgrzym Polski* (Paris), *Kalendarzyki Pielgrzymstwa Polskiego* (Paris), et les *Rachunki* de J.I. Kraszewski (Dresde et Poznań).

La presse polonaise en Belgique est elle-même très abondante : une dizaine de titres entre 1830 et 1870 (rassemblés dans la bibliographie de S. Zieliński). Ces périodiques n'ont pas tous été retrouvés, malgré des recherches dans différentes bibliothèques spécialisées – en plus des institutions déjà citées, la PLL de Londres, à la BDIC de Nanterre, la Bibliothèque royale de Belgique et le Mundaneum à Mons. La plupart des bibliothèques ne possèdent que quelques numéros ou années, rarement des collections complètes. Dans la bibliographie, j'ai indiqué quels numéros sont consultables dans quelle bibliothèque, et donc quels numéros ont été analysés. Les autres titres sont – avec les périodiques retrouvés – repris dans la liste des ouvrages polonais publiés en Belgique.

En effet, en plus de la bibliographie, qui comprend tous les documents analysés pour cette recherche, on trouve à la fin du livre une liste des ouvrages polonais publiés en Belgique entre 1830 et 1870. Elle a été composée au moyen de la *Bibliografia Polska* de Karol Estreicher (voir chapitre II.4). La plupart des titres de cette liste n'ont pas été consultés et ne sont donc pas repris dans la bibliographie. La recherche n'avait pas pour but d'analyser le contenu des œuvres.

Quand les livres ont été consultés, leurs références sont indiquées dans la bibliographie, plus précisément dans la section consacrée aux sources imprimées non périodiques. Cette section comprend un matériel très diversifié : correspondance publiée (de Lelewel et d'autres), mémoires (e.a. M. Budzyński, Z. Miłkowski), œuvres littéraires (J. Moll), pamphlets (*Manifest, Polacy w Brukseli*), listes de migrants (J. Bartkowski, A. Krosnowski), éditions de sources (par exemple, la série polono-soviétique PSMiD – *L'insurrection de Janvier : matériel et documents*), etc. Le tout a été rassemblé *via* différentes méthodes heuristiques, allant des fichiers thématiques des bibliothèques aux bibliographies spécialisées (J. Gąsiorowski, E. Kozłowski).

J'ai également étudié la problématique d'une perspective belge. La presse belge n'a été consultée que pour quelques aspects spécifiques de la recherche, comme les sympathies belges pour les Polonais en 1833. En dehors de ce cas, je n'ai utilisé que des coupures de presse reprises dans des archives privées polonaises ou les revues de presse dans quelques mémoires de licence (N. De Waet, J. Van Craesbeek).

Par contre, j'ai consulté plusieurs archives émanant de l'Etat belge. Les autorités belges ont essayé de contrôler minutieusement les mouvements de migration et les activités d'exil. Par conséquent, on retrouve des informations primaires dans leurs archives, tant au niveau local (le choix s'est porté sur la ville de Bruxelles (AB), où la plupart des Polonais ont résidé) qu'au niveau national (la police des étrangers aux AGR).

Les archives de la police des étrangers contiennent des dossiers individuels ; un dossier était établi pour chaque étranger résidant dans le pays, mais la majeure partie a été détruite. Pour la période antérieure à 1860, j'ai vérifié à l'aide d'une liste nominale quels dossiers ont été conservés. Concernant l'émigration dans les années 1860, j'ai parcouru tous les dossiers ayant été ouverts entre janvier 1863 (n° 176 835) et mai 1867 (n° 206 633). Par ce biais, j'ai pu rassembler tous les dossiers encore existants des Polonais ayant immigré pendant cette période en Belgique – au total, une trentaine seulement, ce qui en dit long sur la nature particulièrement lacunaire du fonds (voir chapitre I.4).

Ensuite, j'ai analysé les fonds relevant des archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE) et de l'Armée belge (MRA). Le ministère des Affaires étrangères a régulièrement eu affaire aux migrants, tant en Belgique qu'en Pologne, suite aux plaintes des exilés. Ses archives sont bien plus transparentes que celles des autres ministères. Elles contiennent la correspondance diplomatique (entre les diplomates belges à l'étranger et le ministre à Bruxelles), les copies des lettres de diplomates français et autrichiens résidant à Bruxelles envoyées à Paris et à Vienne (respectivement AEF et AEV), et la correspondance entre bureaux ministériels et cabinets de Bruxelles. Cette dernière collection comprend un dossier de lettres concernant le problème des réfugiés.

Aux archives de l'Armée belge, j'ai examiné quelques fonds généraux et, surtout, des dossiers individuels d'officiers polonais. Bien que plus d'une dizaine de chercheurs se soient déjà penchés sur le service de ces officiers dans l'armée belge, ces dossiers n'ont, pour la plupart, pas encore été examinés. Cela tient au fait qu'ils étaient, jusqu'au début des années 1990, répartis entre le MRA et les AGR. Ce dernier possédait un dossier du ministère de la Guerre, contenant une correspondance intéressante, qui avait été perdu de vue.

Il est clair qu'un autre atout du présent ouvrage réside dans la richesse du matériel sur lequel l'étude se fonde. De plus, la majorité de ces sources n'ont pas encore été analysées par les Polonais de Belgique.

Méthodologie : la prosopographie

Toutes ces sources sont analysées selon diverses méthodes qui seront expliquées au fur et à mesure de leur apparition dans le texte. Dans l'immédiat, deux annexes retiennent encore notre attention : la liste des ouvrages polonais publiés en Belgique entre 1830 et 1870 et la prosopographie. La liste est interprétée dans le chapitre II.4. La prosopographie est expliquée en détail au début de l'annexe. Je me limite ici à quelques remarques plus générales, utiles dans l'interprétation des figures.

La prosopographie reprend tous les Polonais que j'ai repérés dans les sources et dont je sais qu'ils ont vécu en Belgique entre 1830 et 1870. Seuls les voyageurs, les visiteurs de passage et les étudiants ne sont pas systématiquement inclus. La prosopographie se réfère à l'ensemble des sources et des ouvrages dans lesquels j'ai trouvé des informations. Elle contient également les détails biographiques nécessaires pour reconstruire le séjour en Belgique.

Au total, la prosopographie englobe 1019 émigrants polonais. Ils ont été répartis en cinq catégories et la catégorie concernée est à chaque fois mentionnée à droite de leur nom. La catégorie « anonyme » comprend les

Polonais (189 au total) qui n'ont pu être identifiés avec précision. Les 104 Polonais qui sont partis d'Ostende entre 1832 et 1834 pour participer à la Guerre civile portugaise sont inclus dans la catégorie « Portugal ». Les Polonais qui sont arrivés en Belgique après les insurrections de 1846-1848 (260 personnes) et de 1863-1864 (190 personnes) appartiennent à des catégories distinctes. Au total, j'ai pu déterminer les détails du séjour (et plus précisément les moments d'arrivée avant 1846) des 276 Polonais restants. Ceux-ci sont repris dans une cinquième catégorie. J'y mentionne l'année d'arrivée, l'année de départ, et éventuellement le pays d'origine et la destination.

Les conclusions quantitatives des premiers chapitres sont basées sur ce dernier groupe. On en trouve le récapitulatif dans les diagrammes des figures 1-3 et 8. Malheureusement, pour 51 de ces personnes, ni le pays d'origine (avant l'arrivée en Belgique) ni le pays de destination (après le départ de Belgique) ne sont connus. Les diagrammes des figures 4-7, composés spécifiquement sur base des informations concernant les pays d'origine et de destination, reposent donc sur les 225 Polonais dont le pays d'origine et/ou celui de destination sont connus. Du reste, les statistiques ne tiennent pas compte des nuances présentes dans la prosopographie : les 67 points d'interrogation en regard des années d'arrivée, les 82 « plus » (+) et les 23 points d'interrogation mis en regard des années de départ.

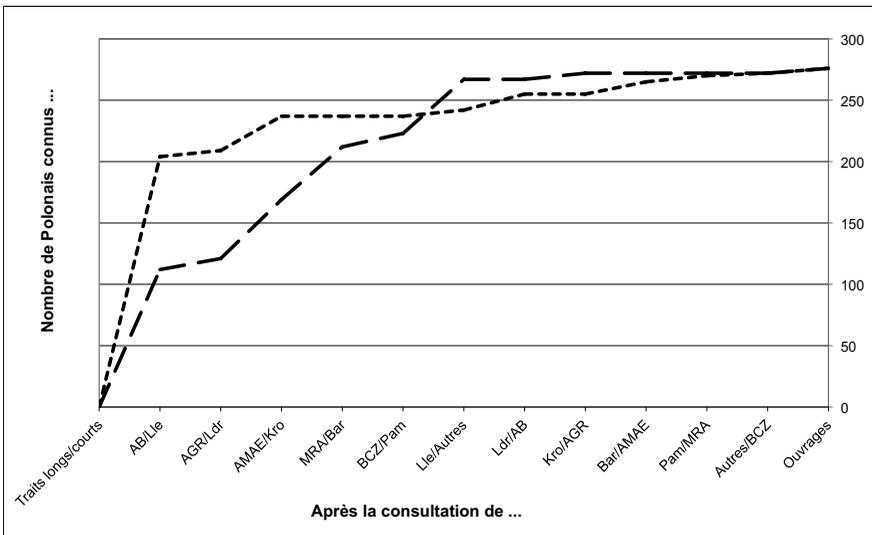


Figure 1. Contrôle de fiabilité de la prosopographie

Bien que toutes les sources sur lesquelles repose la prosopographie présentent des lacunes, sa représentativité statistique peut être démontrée : en analysant le nombre de nouveaux noms après consultation d'une nouvelle source, on peut estimer le nombre d'émigrants encore inconnus qui auraient pu être identifiés grâce à des sources supplémentaires. Si, par exemple, la première archive (a) avait mentionné cent nouveaux noms, la deuxième (b) cinquante de plus (le nombre de ceux qui ont déjà été repris dans les cent premiers étant sans importance) et une troisième (c) encore vingt autres, l'ordonnée (valeur y) du point (a) aurait été de 100, celle du point (b) de 150 et du point (c) de 170. Le diagramme de la figure 1 a été établi selon ce raisonnement. Il ne concerne évidemment que la représentativité du groupe de 276 Polonais dont on connaît la date d'arrivée et de départ en Belgique.

Le diagramme reprend donc les quantités de personnes identifiées après consultation de chaque nouvelle source. Les sources sont réparties selon un ordre aléatoire qui ne correspond pas nécessairement au déroulement chronologique de l'analyse réelle. Afin d'augmenter la part de hasard (et donc la fiabilité), deux lignes ont été tracées. La ligne à traits longs reprend d'abord les sources d'archives, ensuite les sources imprimées ; la ligne à traits courts considère en premier lieu les sources imprimées. En ce qui concerne les sources archivistiques, seules les archives belges et les TE (BCZ) ont été repris dans le diagramme ; les autres archives polonaises ont été consultées sur base d'index et de listes de noms, ce qui réduit la probabilité de trouver de nouveaux noms.

Dans la partie gauche du diagramme, nous observons deux lignes clairement distinctes. Les données reliées par la ligne à traits courts augmentent d'abord très rapidement, puis plus lentement. Ce tracé trahit le rôle crucial joué par la correspondance de Lelewel, qui a livré à elle seule 204 noms. Les autres sources, par contre, ne délivrent qu'un nombre restreint de nouveaux Polonais. Les données reliées par la ligne à traits longs, quant à elles, augmentent beaucoup plus progressivement. Cela signifie que les sources archivistiques contiennent toutes bon nombre d'émigrants inconnus auparavant. A la hauteur des Archives générales du Royaume (AGR) et de la Bibliothèque Czartoryski (BCZ), le tracé de la ligne devient plus horizontal. Cela s'explique fort aisément par l'importance réduite de ces archives.

Dans la partie de droite, les deux tracés sont bien plus similaires. Ils se croisent après que la ligne à traits longs – qui commença par les archives – a intégré la correspondance de Lelewel. A hauteur de la source suivante consultée – c'est-à-dire LdR (lettres de Lelewel aux membres de sa famille) pour la ligne à traits longs et AB (les Archives de la ville de Bruxelles comme première source archivistique) pour la ligne à traits courts – ces deux lignes comptent respectivement 267 et 255 noms. Les sources qui suivent ne sont plus aussi

productives. Pour arriver au total de 276 Polonais, la consultation des cinq sources suivantes ne fournit respectivement que 9 et 21 nouveaux noms. Nous pouvons donc présumer qu'une évolution comparable aurait été observée si j'avais examiné d'autres sources. La représentativité du groupe de 276 Polonais qui habitaient en Belgique entre 1831 et 1845 est ainsi confirmée statistiquement.

PREMIERE PARTIE

L'immigration et l'établissement des exilés

Cette première partie du livre est centrée sur le profil socio-historique du réfugié polonais en Belgique. Elle confronte deux concepts qui ont jusqu'ici été considérés séparément : les immigrés « ordinaires » (ou économiques) et les exilés, plus spécifiquement ceux de l'époque romantique. Elle examinera dans quelle mesure les seconds, qui sont toujours perçus comme exceptionnels, diffèrent des premiers.

Cette question n'est cependant pas encore abordée dans le chapitre I.1, dans lequel les mouvements de migration sont reconstitués de façon quantitative. J'y examine le nombre de Polonais habitant en Belgique, le moment de leur arrivée, leur provenance, leur temps de séjour et leur destination éventuelle. Par ce biais, la Belgique est comparée à ses voisins en tant que pays d'accueil et la mesure d'attractivité dont elle bénéficie auprès des réfugiés, est indiquée de façon comparative.

Les causes de l'attractivité sont complétées de façon qualitative dans le chapitre I.2. Pourquoi les réfugiés polonais immigraient-ils en Belgique ? Était-ce à cause de sa réputation ou d'une certaine mesure de libéralisme ? Ou ce choix était-il déterminé par d'autres éléments ? En d'autres termes, des facteurs politiques déterminaient-ils le choix du pays d'accueil ? Ou leur motivation était-elle semblable à celle des migrants économiques ?

Cette question de base constitue aussi le fondement du chapitre I.3, qui étudie le comportement de l'établissement des Polonais et le compare à celui des immigrations « ordinaires » à Bruxelles au XIX^e siècle. Les exilés polonais y sont comparés à d'autres immigrés en ce qui concerne des aspects comme la durée de séjour, la mobilité externe et interne, la fréquence des déménagements, l'*ethnic clustering*, le type de métier exercé, le niveau de vie, le comportement matrimonial et l'identité de la deuxième génération.

Enfin, le chapitre I.4 traite des Polonais qui ont émigré pendant et après l'insurrection de Janvier (1863-1864). Il analyse leur comportement de migration et d'établissement et les compare avec les groupes de migration polonais des décennies précédentes et l'immigration bruxelloise de l'époque en général.

1. Les mouvements de migration

Durant les premières années qui ont suivi la chute de l'insurrection de Novembre, environ sept mille Polonais ont émigré vers l'Ouest⁷⁷. A première vue, cela semble très peu comparé à la plupart des migrations économiques ou aux grands mouvements de réfugiés du XX^e siècle, qui concernent facilement cent mille, voire des millions de personnes. Pourtant, cette Grande Emigration mérite son nom ; elle comprenait en effet la crème de l'élite polonaise.

La Belgique n'a attiré qu'un petit pourcentage des réfugiés polonais. Afin de la positionner comme terre d'accueil, j'examine d'abord les autres pays. Trois thèmes sont abordés au passage : le nombre de Polonais, la politique d'asile et les autres explications d'une éventuelle attractivité. Ensuite, je reconstitue quantitativement le flux de Polonais en Belgique, la rotation et les mouvements de migration.

Les pays d'accueil

La France fut pour les Polonais le pays d'asile le plus important. C'est elle, en effet, qui hébergea la grande majorité des 7000 réfugiés. Les études les plus récentes y dénombrent plus de 5000 proscrits polonais d'après 1831⁷⁸. En fait, durant les premiers mois et les premières années, presque tous les réfugiés polonais s'installèrent en France. Leur choix était motivé par la tradition et les liens historiques entre les deux nations. Dès le XVIII^e siècle, les groupes de réfugiés polonais les plus importants s'étaient installés en France, du roi Stanisław Leszczyński aux membres de la confédération de Bar (1768-1772), en passant par les légions de Dąbrowski qui se battirent aux côtés de Napoléon.

D'autre part, les Polonais y avaient des projets d'avenir. Paris elle-même avait été témoin d'une révolution, un vent de libéralisme y soufflait et les Polonais espéraient qu'une ère de révolution et de collaboration internationale pourrait à nouveau commencer. Leur optimisme fut attisé par de nombreuses réactions « polonophiles » et un accueil enthousiaste dans plusieurs villes du pays.

77 Kalemka, *Wielka Emigracja*, 54 ; Kalemka, "Liczebność", 12 ; Hahn, "Die Organisation", 135. D'après les estimations de Kalemka (*Wielka Emigracja*, 54), 11 000 Polonais auraient vécu en Europe occidentale durant la période 1831-47.

78 Kalemka, *Wielka Emigracja*, 54 (5500) ; Bielecki, *Zarys*, 21 (5784) ; Reiter, *Politisches*, 111 (6000) ; Noiriel, *La tyrannie*, 37 (« deux tiers » de « plus de dix mille exilés ») ; Hahn, "Die Organisation", 135 (5000).

Les Polonais n'étaient d'ailleurs pas les seuls réfugiés attirés par la France. La monarchie de Juillet, comme on appelait le nouveau régime du Roi bourgeois Louis-Philippe d'Orléans, accordait systématiquement l'asile aux milliers de réfugiés venant de toute l'Europe, que ce soient les carlistes espagnols, les nationalistes italiens ou les radicaux allemands⁷⁹. L'historien allemand H. Reiter parle dans ce contexte de « l'étoile de la France, vers laquelle se sont tournés les espoirs de la force révolutionnaire pour une aide décisive à une révolution allemande »⁸⁰. Son collègue, D. Langewiesche, souligne que « Paris était en 1848 redevenue, tout comme en 1789 et en 1830, la capitale révolutionnaire de l'Europe »⁸¹.

Toutefois, le roi Louis-Philippe ne tarda pas, en réaction à ce succès excessif justement, à adopter une politique plus restrictive. G. Noiriél, le spécialiste français de l'immigration, distingue deux priorités dans cette politique : l'ordre public et le contrôle des dépenses. En 1832 et en 1834, deux lois, permettant l'attribution de domicile fixe obligatoire et l'expulsion des contrevenants, furent votées. C'est ainsi que débuta le développement d'un contrôle bureaucratique des étrangers : une « obsession de surveillance », concrétisée par le biais de passeports intérieurs, de feuilles de route et d'itinéraires obligatoires. Au départ, les normes différaient encore beaucoup de la pratique juridique et très peu de réfugiés furent effectivement exilés, mais il existait du moins une « sévérité affichée officiellement »⁸².

Les réfugiés ne se laissèrent pas impressionner par ces restrictions et continuèrent à choisir la France comme destination. A cette époque romantique, les Polonais se sentaient non pas liés aux autorités, mais bien à la population.

79 Noiriél, *La tyrannie*, 37. Voir également Noiriél, *Le creuset français* et Kramer, *Threshold*.

80 Reiter, *Politisches*, 92 : « die Stelle Frankreichs, auf das sich bisher die Hoffnungen der revolutionären Kräfte auf entscheidende Unterstützung einer deutschen Revolution richteten ».

81 Langewiesche, « Kommunikationsraum », 11 : « Paris wurde 1848 erneut, wie 1789 und 1830, zur europäischen Revolutionshauptstadt ».

82 Noiriél, *La tyrannie*, 39-40, 53 e.a. A la page 62, Noiriél parle d'un total de quatre expulsions pour la période 1832-1837, mais ce chiffre semble exagérément bas. On sait que rien qu'en 1833, Stanisław Worcell, Aleksander Kazimierz Pułaski, Joachim Lelewel, Jan Czyński et Eustachy Januskiewicz furent tous les cinq contraints de quitter la France pour la Belgique. Hahn (« Die Organisationen », 145) parle de même d'une « Reihe demokratischer Emigranten aus Frankreich ausgewiesen », une « kyrielle d'émigrants démocratiques chassés de France ». Voir également : Mondonico, « Les réfugiés ». Delphine Diaz, une doctorante à l'Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, prépare une thèse sur les proscrits, exilés, réfugiés étrangers en France dans les années 1813-1852.

L'opposition entre le « mauvais Louis-Philippe » et le « gentil peuple français » revient régulièrement dans les sources historiques⁸³. La France continua donc à être le pays de destination de la plupart des émigrants. Il va de soi que ce choix eut un effet catalyseur : comme beaucoup d'immigrants polonais y habitaient déjà, un ensemble d'activités sociales et d'équipements collectifs (comme l'école polonaise des Batignolles, à Paris) se mit en place, attirant à son tour d'autres compatriotes...



Ill. 5. Les Polonais en France

La politique d'asile anglaise était d'un tout autre genre⁸⁴. Entre 1823 et 1906, Londres ne refusa ni n'exila aucun réfugié. D'une part, parce qu'aucune loi ne le permettait, de l'autre, parce que des facteurs comme le développement économique, les principes capitalistes et surtout le sentiment de supériorité vis-à-vis du continent et l'incontestabilité de certains droits de base fondamentaux (aussi bien pour les Britanniques que pour les étrangers), empêchaient l'adoption de telles lois. Ceci ne signifie pas que la politique était favorable aux

83 Moll, *La liberté ; La Voix du Peuple*, 1/34 (20.10.1833), 4 ; 1/36 (3.11.1833), 3-4.

84 Porter, *The Refugee* ; Reiter, *Politisches*, 118-121.

réfugiés. En 1844, on découvrit que la correspondance de Mazzini avait été contrôlée et, auparavant, en 1839, certains Polonais ayant des contacts avec les chartistes avaient été rayés de la liste des bénéficiaires d'une allocation d'Etat⁸⁵. Mais, tout mis l'un dans l'autre, l'Angleterre restait « l'asile le plus fiable pour tous ».

Cette sécurité juridique ne prêtait cependant guère d'attractivité au pays, et, malgré cette grande liberté, l'Angleterre restait « le dernier choix d'un réfugié plutôt que le premier ». Les proscrits « n'aimaient pas plus ce pays que d'autres étrangers, et, ce, pour plusieurs raisons : le flegme des habitants, la saleté des villes, l'humidité du climat et la fadeur de la cuisine »⁸⁶. La langue anglaise, peu parlée par les Polonais, et la distance, même si elle n'était que psychologique, étaient des arguments pour rester sur le continent. Néanmoins, environ 600 Polonais s'établirent sur les îles britanniques avant 1848⁸⁷.

Ce nombre relativement élevé peut s'expliquer par le fait que Londres accordait l'asile aux réfugiés jugés indésirables sur le continent. Une dizaine de personnes furent expulsées de Belgique et traversèrent la Manche. Les chiffres d'expulsions de France vers l'Angleterre n'ont pas été retrouvés, mais devraient être encore plus élevés.

En outre, des groupes entiers de déportés polonais reçurent un asile collectif en Angleterre. A la fin de 1833, deux navires ayant quitté Gdańsk un mois plus tôt accostèrent à Portsmouth et à Harwich (un troisième accosta au Havre). Selon les directives des autorités prussiennes, ils devaient emmener 590 prisonniers polonais aux Etats-Unis, mais les protestations de leurs compatriotes en exil en décidèrent autrement. La France admit sur son territoire les Polonais arrivés au Havre ; ceux de Harwich furent engagés dans la Légion étrangère en Algérie ; les quelques 200 Polonais arrivés à Portsmouth furent autorisés à rester en Angleterre⁸⁸.

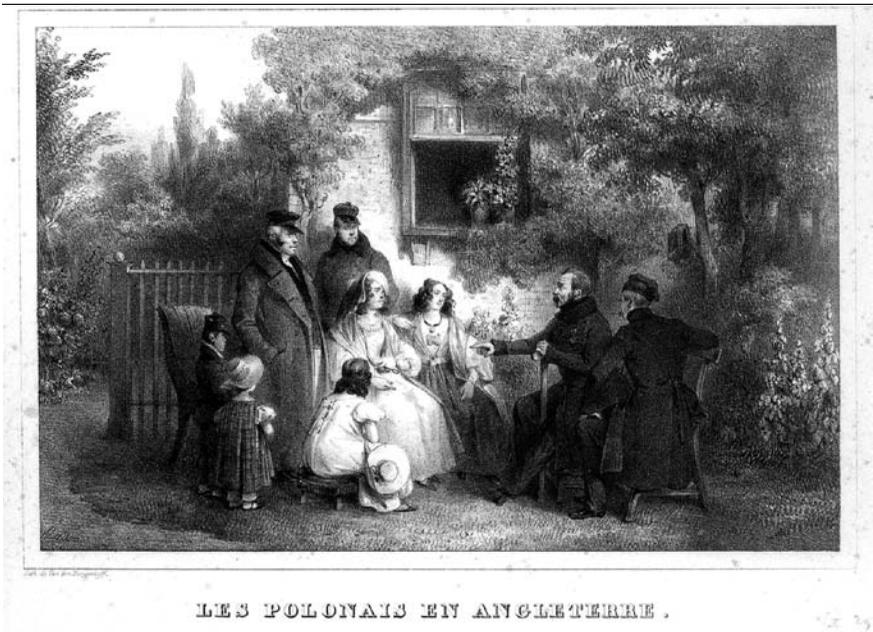
85 Tout comme en France et en Belgique, certains réfugiés bénéficiaient d'une sorte d'allocation de la part des autorités ; voir Goddeeris, "The First Years", 159-166 ; Noiriél, *La tyrannie*, 46-48 ; Porter, *The Refugee*, 82 ; Marchlewicz, *Wielka Emigracja*, 49.

86 Porter, *The Refugee*, 1, 2 et 23 : « the most dependable asylum for everybody » ; « a refugee's last choice rather than his first » et « disliked her for all the normal reasons that foreigners dislike England : the reserve of their people, the dirtiness of her cities, the dampness of her climate and the blandness of her cuisine ».

87 Szpotański, "Emigracja", 260 (500 Polonais en 1835) ; Zieliński, *Emigracja*, 62 (600 en 1837) ; Kalemka, "Liczebność", 10 (plus de 700 en 1837) ; Porter, *The Refugee*, 13 (680 Polonais à Londres en 1838) ; Hahn, "Die Organisationen", 135 ; Marchlewicz, *Wielka Emigracja*, 18 et ss.

88 Lerski, *A Polish*, 91.

Quatre mois plus tard, en avril 1834, le Gouvernement fédéral suisse imposa aux 140 participants polonais de l'expédition manquée de Mazzini en Savoie de quitter le territoire, cela sous la pression de la Sainte-Alliance. Comme aucun autre pays ne voulut leur accorder asile, ils furent emmenés *via* Calais en Angleterre⁸⁹. Même si tous ne restèrent pas au Royaume-Uni, ces contingents augmentèrent sensiblement le nombre absolu de Polonais en Grande-Bretagne. De tels déplacements massifs de prisonniers polonais vers l'Angleterre se produisirent encore par la suite, par exemple en 1836, après l'évacuation de la ville libre de Cracovie par l'Autriche.



Ill. 6. Les Polonais en Angleterre

La majorité des déportations au départ de l'Autriche atteignirent cependant bien leur but initial : les Etats-Unis. La population polonaise y connut donc en raison de ce séjour forcé une nette croissance : « On doit chercher la source principale de l'émigration polonaise en Amérique chez les soldats emprisonnés en Autriche »⁹⁰. En effet, après la neutralisation de la conspiration de Józef Zaliwski en 1833,

89 Kamiński, "Z dziejów", 191 et Kalemka, *Wielka Emigracja*, 151.

90 Lerski, *A Polish*, 92 : « we must look up to the soldiers imprisoned in Austria for the main source of Polish migration to America in the 1830's ».